

Le chiffre du commerce extérieur

Analyse trimestrielle du 3^e trimestre 2025

Publié le 07/11/2025

Au 3^e trimestre 2025, le solde commercial FAB/FAB de la France s'améliore de 4,5 milliards d'euros par rapport au 2^e trimestre 2025 et atteint -17,4 milliards d'euros. Le solde des matériels de transport, après un fort repli au trimestre précédent, s'améliore nettement, porté par le dynamisme des livraisons de produits aéronautiques. Le solde énergétique s'améliore pour le deuxième trimestre consécutif. Le solde agricole progresse légèrement et redouble excédentaire pour la première fois depuis le 2^e trimestre 2024.

Le solde commercial avec les pays hors Union européenne s'améliore nettement, en particulier avec l'Asie et l'Afrique. Il atteint un niveau record avec le Proche et Moyen-Orient.

Les importations augmentent de 0,9 % au 3^e trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent et atteignent 173,1 milliards d'euros. Leur progression s'explique par la hausse des importations de produits pharmaceutiques et de produits informatiques, électroniques et optiques.

Les exportations s'accroissent de 4,1 % au 3^e trimestre 2025 et atteignent 155,7 milliards d'euros. Cette hausse est due au dynamisme des livraisons de produits aéronautiques et, dans une bien moindre mesure, aux exportations d'électricité et de produits pétroliers raffinés.

Les exportations aéronautiques sont en nette hausse et retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire. Dans les échanges avec les États-Unis, cette spécificité distingue la France des principaux partenaires européens. Les exportations de nombreux produits commencent toutefois à baisser significativement. Du côté des importations de la France et de l'UE, de potentiels effets de reports de flux commencent à se manifester, la Chine ayant réorienté une partie de ses exportations destinées aux États-Unis vers le reste du monde.

Solde commercial de biens de la France

(FAB/FAB)

Au 3^e trimestre 2025, le solde FAB/FAB s'améliore de 4,5 Md€ (figure 1), après une baisse de 2,3 Md€ au trimestre précédent, et s'établit ainsi à -17,4 Md€. Cette amélioration résulte d'une hausse des exportations (+4,1%), plus vive que celle des importations (+0,9%). Le solde commercial demeure cependant plus dégradé que sur la période pré-Covid (-14,3 Md€ en moyenne par trimestre en 2019).

1. CHIFFRES CLÉS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Montants en Md€	Données brutes		Données CVS-CJO						4 derniers trimestres	
	2023	2024	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Solde FAB/FAB (Md€)	-99,0	-79,2	-18,3	-21,3	-21,9	-17,6	-19,7	-22,0	-17,4	-76,7
variation (Md€)	62,7	19,8	2,0	-3,0	-0,6	4,4	-2,2	-2,3	4,5	5,2
Exportations FAB (Md€)	608,9	599,2	150,1	151,9	147,0	151,1	152,3	149,6	155,7	608,6
taux d'évolution (%)	1,6%	-1,6%	-0,3%	1,2%	-3,2%	2,8%	0,8%	-1,8%	4,1%	1,5%
Importations FAB (Md€)	708,0	678,4	168,4	173,2	168,9	168,6	172,0	171,6	173,1	685,4
taux d'évolution (%)	-7,0%	-4,2%	-1,4%	2,8%	-2,5%	-0,2%	2,0%	-0,3%	0,9%	0,6%
Solde CAF/FAB (Md€)	-123,2	-98,8	-23,2	-26,3	-26,8	-22,4	-24,7	-26,9	-22,4	-96,5

Source : DGDDI/DSECE (données CVS-CJO)

Champ : Y compris matériel militaire et y compris données sous le seuil¹

En données CAF/FAB, par grandes composantes, l'amélioration du solde commercial au 3^e trimestre 2025 est portée pour majeure partie par l'amélioration du solde des produits manufacturés (+2,6 Md€, figures 2 et 3). Le solde manufacturier s'établit à -11,9 Md€, un niveau qui reste inférieur à celui enregistré au cours de la période pré-Covid (-8,8 Md€ en moyenne trimestrielle en 2019). Cette amélioration du solde manufacturier s'explique par la hausse des exportations, principalement portée par les produits de l'industrie aéronautique et spatiale (+3,2 Md€), en dépit de la baisse des soldes des navires et bateaux (-0,6 Md€) et des produits des industries agro-alimentaires (-0,4 Md€). Pour sa part, le solde de l'automobile est en hausse (+0,2 Md€).

Le solde de l'énergie s'améliore également (+1,5 Md€) et atteint -11,1 Md€. Son amélioration est portée par l'électricité (+0,6 Md€) et par les produits pétroliers raffinés (+0,5 Md€), en raison de la hausse des exportations, et, dans une moindre mesure, par les hydrocarbures naturels (+0,3 Md€). Le niveau du solde de l'énergie au 3^e trimestre 2025 retrouve celui de la période précédant la crise Covid (en moyenne par trimestre en 2019).

Le solde des produits agricoles s'améliore légèrement (+0,2 Md€) et atteint 0,1 Md€. Le solde agricole redevient excédentaire pour la première fois depuis le 2^{ème} trimestre 2024. Cette amélioration s'explique par la hausse des exportations, nettement supérieure à celle des importations.

2. SOLDES PAR PRODUIT

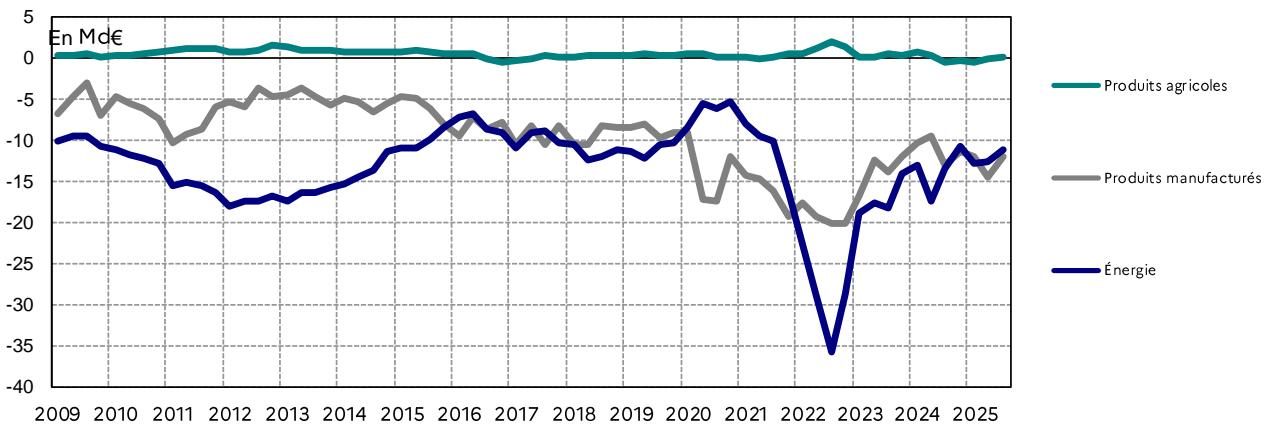
En milliards d'euros

	T2-2025	T3-2025	Variation
Ensemble CAF/FAB y compris matériel militaire et y compris sous le seuil¹	-26,9	-22,4	4,5
dont Produits de l'agriculture (AZ)	-0,1	0,1	0,2
dont Énergie (DE, C2)	-12,5	-11,1	1,5
dont Hydrocarbures naturels (B06Z)	-10,1	-9,8	0,3
dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)	-3,6	-3,1	0,5
dont Électricité (D35A)	0,6	1,2	0,6
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	-14,5	-11,9	2,6
Produits des industries agroalimentaires (C1)	0,3	-0,2	-0,4
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	8,6	-8,8	-0,2
Matériels de transport (C4)	0,1	2,9	2,8
dont Automobile (C29A, C29B)	-5,3	-5,1	0,2
dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	6,2	9,4	3,2
dont Navires et bateaux (C30A)	-0,2	-0,7	-0,6
Autres produits industriels (C5)	-6,2	-5,8	0,4
dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)	4,5	4,6	0,1
dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)	-2,9	-2,8	0,1
dont Produits pharmaceutiques (CF)	-0,2	-0,2	-0,1
dont Produits manufacturés divers (CM)	-2,4	-2,3	0,0

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

¹ Voir « encadré : méthodologie et définitions ».

3. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR PRODUIT



Source: DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Exportations et importations françaises de biens Données CAF/FAB

Hausse des exportations, portée par les produits manufacturés, notamment les produits de la construction aéronautique et spatiale

Au 3^e trimestre 2025, les exportations de la France² augmentent et atteignent 155,7 Md€ (figure 4.1). Elles rebondissent de 4,1% après avoir diminué au trimestre précédent (-1,8%) et légèrement progressé au 1^{er} trimestre 2025 (+0,8%).

La hausse des exportations est pour majeure partie due à celle des produits manufacturés (+3,4%).

Dans le détail, le dynamisme des produits manufacturés est principalement porté par les produits de l'industrie aéronautique et spatiale (+24,3%), en raison notamment des livraisons d'avions vers le Proche et Moyen-Orient (cf. Focus 1).

Le restant de la hausse des exportations de produits manufacturés repose sur les produits pharmaceutiques (+9,6%), qui augmentent en particulier vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Espagne. Dans une bien moindre mesure, les exportations de machines progressent également (+2,0%). Les exportations d'automobiles (+1,4%), vers la Chine notamment, contribuent modérément à la hausse. De même, les exportations de produits chimiques, de produits métallurgiques et métalliques et de produits informatiques, électroniques et optiques s'accroissent. À l'inverse, les exportations de navires et bateaux chutent (-65,7%) en contre coup de la livraison d'un navire au 2^e trimestre 2025.

Les exportations d'énergie augmentent également ce trimestre (+19,5%), après avoir nettement reculé au trimestre précédent. Le dynamisme des exportations de produits énergétiques est porté à parts égales par l'électricité et par les produits pétroliers raffinés. La forte augmentation des exportations d'électricité en valeur (+61,6%), à destination du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la Belgique, résulte de la nette augmentation des prix. Le prix de l'électricité, après avoir fortement augmenté au 1^{er} trimestre 2025 puis refléti au 2^e trimestre, augmente de nouveau ce trimestre mais sans retrouver son niveau du 1^{er} trimestre. Pour leur part, les exportations de produits pétroliers raffinés rebondissent ce trimestre (+28,9%).

De même, les exportations de produits agricoles sont en hausse ce trimestre (+4,1%), mais à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent (+10,9%).

² Exportations y compris matériel militaire et estimation des données sous le seuil (cf. « encadré : méthodologie et définitions »).

4.1 EXPORTATIONS PAR PRODUIT (FAB)

Exportations	T3-2025 (en Md€)	Évolution par rapport au T2-2025 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	155,7	4,1	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	152,7	3,9	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	5,2	4,1	0,1
dont Énergie (DE, C2)	6,7	19,5	0,7
dort Électricité (D35A)	1,4	61,6	0,4
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	139,8	3,4	3,0
Produits des industries agroalimentaires (C1)	16,2	-1,8	-0,2
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	27,8	1,5	0,3
dort Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)	8,7	2,5	0,1
Matériels de transport (C4)	32,4	10,9	2,1
dort Automobile (C29A, C29B)	12,9	1,4	0,1
dort Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	18,7	24,3	2,4
dort Navires et bateaux (C30A)	0,3	-65,7	-0,4
Autres produits industriels (C5)	63,5	2,0	0,8
dort Produits métallurgiques et métalliques (CH)	9,9	1,1	0,1
dort Produits pharmaceutiques (CF)	11,0	9,6	0,6
dort Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)	18,5	0,9	0,1

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions » ;

Source : DGDDI/DSECE (données FAB, CVS-CJO).

Hausse modérée des importations, freinée par le recul des importations d'énergie

Au 3^e trimestre 2025, les importations de biens progressent après avoir reculé au trimestre précédent. Elles augmentent de 0,9 % et atteignent 178,1 Md€ (figure 4.2).

La totalité de la hausse des importations françaises ce trimestre s'explique par l'augmentation, pour le quatrième trimestre consécutif, des importations de produits manufacturés (+1,3 %), qui atteignent 151,7 Md€. Leur hausse est majoritairement portée par les produits pharmaceutiques, originaires d'Italie notamment, en raison du dynamisme des importations de médicaments contenant des hormones et des produits immunologiques. De même, les importations de produits informatiques, électroniques et optiques progressent, tirées par les approvisionnements en ordinateurs et équipements périphériques. Les importations de matériels de transport augmentent légèrement. Cette hausse est due aux achats de produits de la construction aéronautique et spatiale. Les importations de produits agroalimentaires contribuent également modérément à la hausse.

Pour leur part, les importations de machines sont en légère baisse.

Les importations de produits agricoles augmentent légèrement (+0,6 %), à un rythme moins soutenu qu'aux deux trimestres précédents.

À l'inverse, les importations d'énergie reculent (-2,0 %) ce trimestre et atteignent 17,7 Md€. Après un net rebond au 1^{er} trimestre 2025, les importations d'énergie reprennent leur baisse quasi ininterrompue depuis le montant record atteint au 3^e trimestre 2022 (46,1 Md€). Le niveau des importations de produits énergétiques demeure toutefois supérieur de 14 % à leur moyenne trimestrielle de 2019, avant les chocs inflationnistes liés à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine. La baisse des importations d'énergie au 3^e trimestre 2025 s'explique par le recul des importations d'hydrocarbures naturels en valeur, originaires en particulier des États-Unis, de Libye, du Nigeria et d'Algérie.

4.2 IMPORTATIONS PAR PRODUIT (CAF)

Imports	T3-2025 (en Md€)	Évolution par rapport au T2-2025 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	178,1	0,9	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	175,5	0,9	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	5,0	0,6	0,0
dont Énergie (DE, C2)	17,7	-2,0	-0,2
dort Électricité (D35A)	0,2	-27,2	0,0
dort Hydrocarbures naturels (B06Z)	10,6	-3,9	-0,2
dort Produits pétroliers raffinés (C19Z)	5,7	1,3	0,0
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	151,7	1,3	1,1
Produits des industries agroalimentaires (C1)	16,4	0,7	0,1
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	36,6	1,7	0,3
dort Equipements électriques et ménagers (C1)	9,1	-0,1	0,0
Materiels de transport (C4)	29,5	1,3	0,2
dort Automobile (C29A, C29B)	18,0	0,1	0,0
dort Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	9,3	4,7	0,2
dort Navires et bateaux (C30A)	1,0	-3,9	0,0
Autres produits industriels (C5)	69,3	1,2	0,5
dort produits pharmaceutiques (CF)	11,3	10,0	0,6
dort produits métallurgiques et métalliques (CH)	12,7	0,2	0,0
dort produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)	13,9	0,5	0,0

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions »

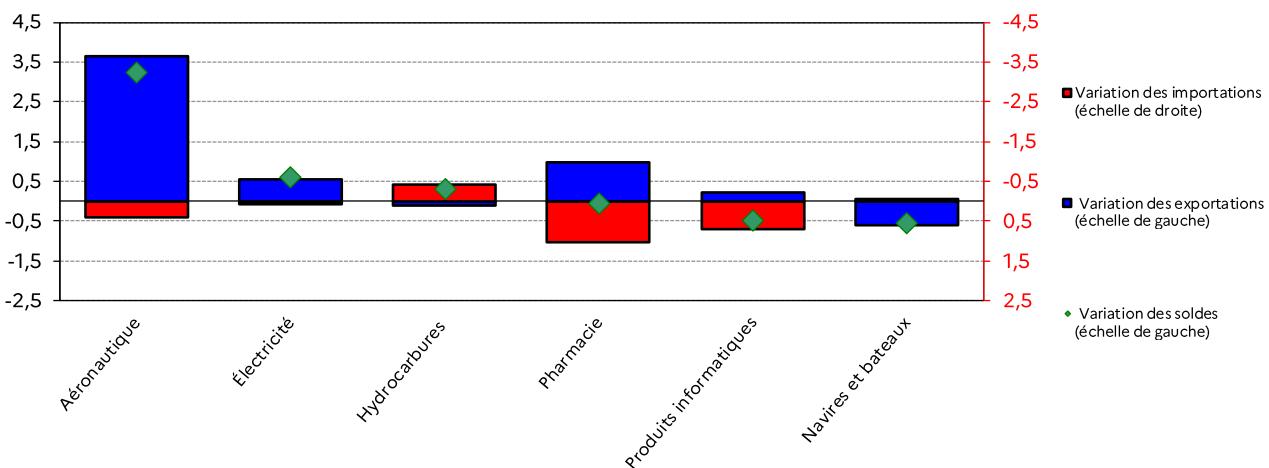
Source: DGDDI/DSECE (données CAF, CVS-CJO)

Nette amélioration du solde commercial, tirée par l'aéronautique

La nette amélioration du solde aéronautique (+3,2 Md€, figure 5) est due à une très forte hausse des exportations dépassant de loin l'augmentation des importations. L'amélioration du solde de l'électricité (+0,6 Md€) s'explique quasi-exclusivement par une hausse des exportations. La hausse du solde des hydrocarbures naturels (+0,3 Md€) provient du recul des importations, nettement supérieur à la diminution des exportations.

À l'inverse, le solde des navires et bateaux recule (-0,6 Md€) en raison de la baisse des exportations. La baisse du solde des produits informatiques (-0,5 Md€) résulte de l'augmentation des importations, qui surpasse nettement celle des exportations. La légère détérioration du solde de la pharmacie (-0,1 Md€) s'explique par une hausse des importations qui dépasse de peu celle des exportations.

5. PRINCIPALES VARIATIONS DES FLUX ET SOLDES PAR PRODUIT AU 3^e TRIMESTRE 2025 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source: DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO).

Lecture: Le solde de l'aéronautique s'améliore de 3,2 Md€ : les exportations augmentent de 3,6 Md€ et les importations progressent de 0,4 Md€.

Nette amélioration du solde avec l'Asie et l'Afrique

Au 3^e trimestre 2025, la plus forte hausse du solde est enregistrée avec l'Asie (+2,0 Md€, figures 6 et 7). La Chine et Hong-Kong contribuent pour majeure partie à la hausse du solde, en raison de l'augmentation des exportations, notamment d'avions, cumulée au recul des importations. De même, le solde s'améliore avec le Japon du fait du dynamisme des livraisons d'avions. Dans une moindre mesure, Singapour et la Malaisie contribuent à l'augmentation du solde avec l'Asie.

L'amélioration du solde avec l'Afrique (+1,7 Md€) tient pour plus de la moitié à la hausse du solde avec la Libye, le Nigeria et le Maroc. L'amélioration du solde avec la Libye et le Nigeria résulte du recul des importations d'hydrocarbures naturels. Le solde avec le Maroc s'améliore du fait de la hausse des exportations, à laquelle s'ajoute la baisse des importations de produits agricoles et d'automobiles. De même, le solde s'améliore avec l'Égypte, dans une moindre mesure, en raison du recul des importations d'hydrocarbures naturels.

Le solde s'améliore également avec l'Union européenne (+0,5 Md€), tiré par la forte hausse du solde avec l'Allemagne qui s'explique notamment par l'augmentation des exportations de produits pharmaceutiques, en particulier de médicaments contenant des hormones, de vaccins et de produits immunologiques. L'amélioration du solde avec l'Espagne provient du dynamisme des exportations de produits pharmaceutiques, d'hydrocarbures naturels et d'avions. En revanche, le solde se dégrade avec l'Italie du fait notamment de la forte hausse des importations de produits pharmaceutiques, que l'augmentation des exportations ne suffit pas à compenser. La dégradation du solde avec Malte résulte du recul des exportations, contre coup de la livraison d'un navire au trimestre précédent.

La hausse du solde avec le Proche et Moyen-Orient (+0,3 Md€) s'explique par l'augmentation du solde avec l'Arabie saoudite, en raison du recul des importations de produits pétroliers raffinés, et du solde avec le Qatar et de la Jordanie, du fait de la hausse des livraisons d'avions. À l'inverse, le solde avec le Koweït se dégrade nettement en raison de la hausse des importations, à laquelle s'ajoute le recul des exportations d'avions. Le solde avec le Proche et Moyen-Orient au 3^e trimestre 2025 est le plus élevé depuis au moins 2009.

À l'inverse, le solde se dégrade avec l'Amérique (-0,3 Md€). Cette baisse est principalement due à la détérioration du solde avec le Chili, en raison de la baisse des exportations d'avions, et du solde avec le Brésil. Pour sa part, le solde avec les États-Unis s'améliore du fait de la diminution des importations d'hydrocarbures naturels en valeur (cf. Focus 2).

Le solde se détériore également légèrement avec l'Europe hors Union européenne (-0,3 Md€). Cette dégradation est due à la hausse des importations qui dépasse celle des exportations.

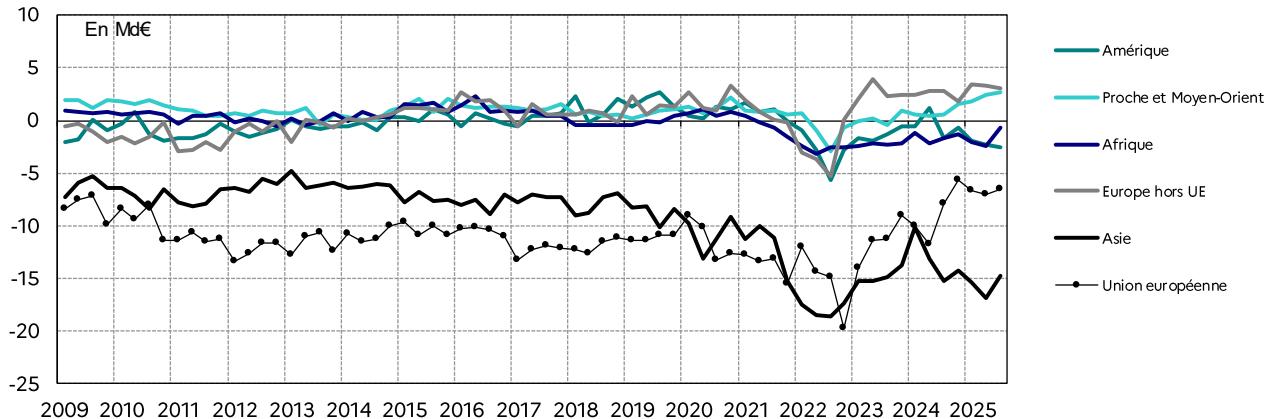
6. SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)

En milliards d'euros	T2-2025	T3-2025	Variation
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil	-26,9	-22,4	4,5
Union européenne	-7,0	-6,5	0,5
dont Allemagne	-2,0	-0,9	1,1
dont Italie	-1,8	-2,3	-0,5
dont Espagne	-0,2	0,2	0,4
dont Malte	0,6	0,3	-0,3
Europe hors UE	3,3	3,0	-0,3
Amérique	-2,3	-2,5	-0,3
dont Chili	0,3	0,1	-0,2
dont États-Unis	-2,6	-2,4	0,1
dont Brésil	0,0	-0,2	-0,2
Asie	-16,8	-14,8	2,0
dont Chine et Hong-Kong	-12,3	-11,0	1,3
dont Japon	-0,5	0,0	0,5
dont Singapour	1,3	1,4	0,1
dont Malaisie	-0,2	-0,1	0,1
Afrique	-2,5	-0,7	1,7
Proche et Moyen-Orient	2,4	2,7	0,3
Divers et non déterminé	-4,2	-3,9	0,3

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans la décomposition des soldes par zone géographique.

7. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Champ : hors matériel militaire

(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans les soldes des différentes zones géographiques.

Focus 1: Les exportations aéronautiques et spatiales décollent et portent la croissance du produit intérieur brut au 3^e trimestre 2025

Les exportations aéronautiques et spatiales, hors matériel militaire, s'élèvent à 17,3 Md€³ au 3^e trimestre 2025, en augmentation de 2,6 Md€ par rapport au 2^e trimestre 2025 et de 3,6 Md€ par rapport au 3^e trimestre 2024. Le niveau des exportations dépasse le trimestre moyen de 2019 (16 Md€), l'année 2019 étant à ce jour la meilleure année pour les exportations aéronautiques et spatiales françaises.

Ce dynamisme a été déterminant pour la croissance du produit intérieur brut (PIB) estimée à 0,5 % au 3^{ème} trimestre 2025⁴ avec une contribution du commerce extérieur de 0,9 point. Il est consécutif à la hausse de la production industrielle de matériels de transport hors automobiles en juin 2025 (+26,7% de l'indice de la production industrielle pour ces produits). Après des retards dans la chaîne d'approvisionnement, cette augmentation exceptionnelle de la production s'est accompagnée d'un important phénomène de stockage⁵ provenant principalement du secteur aéronautique, contribuant à hauteur de 0,5 point à la croissance du PIB au 2^e trimestre 2025. Un déstockage s'en est suivi au 3^e trimestre 2025 contribuant négativement pour 0,6 point à la croissance du PIB et entraînant cette hausse des exportations. **La progression des exportations aéronautiques et spatiales est principalement due à celle des exportations de véhicules aériens⁶,** qui ont augmenté de 1,8 Md€ au 3^e trimestre, et dans une moindre mesure aux exportations de turboréacteurs qui se sont accrues de 0,6 Md€.

La hausse des exportations de produits aéronautiques et spatiaux par rapport au 3^e trimestre 2024 (en glissement annuel) provient notamment des livraisons à destination du Proche et Moyen-Orient, avec une multiplication par 4 des exportations en valeur, qui les porte à un montant trimestriel de 2,3 Md€, montant historiquement le plus élevé vers cette zone. Sur la même période, les exportations vers l'Union européenne, l'Asie et l'Afrique ont augmenté respectivement de 29%, 19% et 34%, soit des augmentations de 1 Md€, 0,7 Md€ et 0,2 Md€.

À l'inverse, les exportations vers l'Europe hors UE ont baissé de 13 % par rapport au 3^e trimestre 2024, soit une baisse de 0,3 Md€.

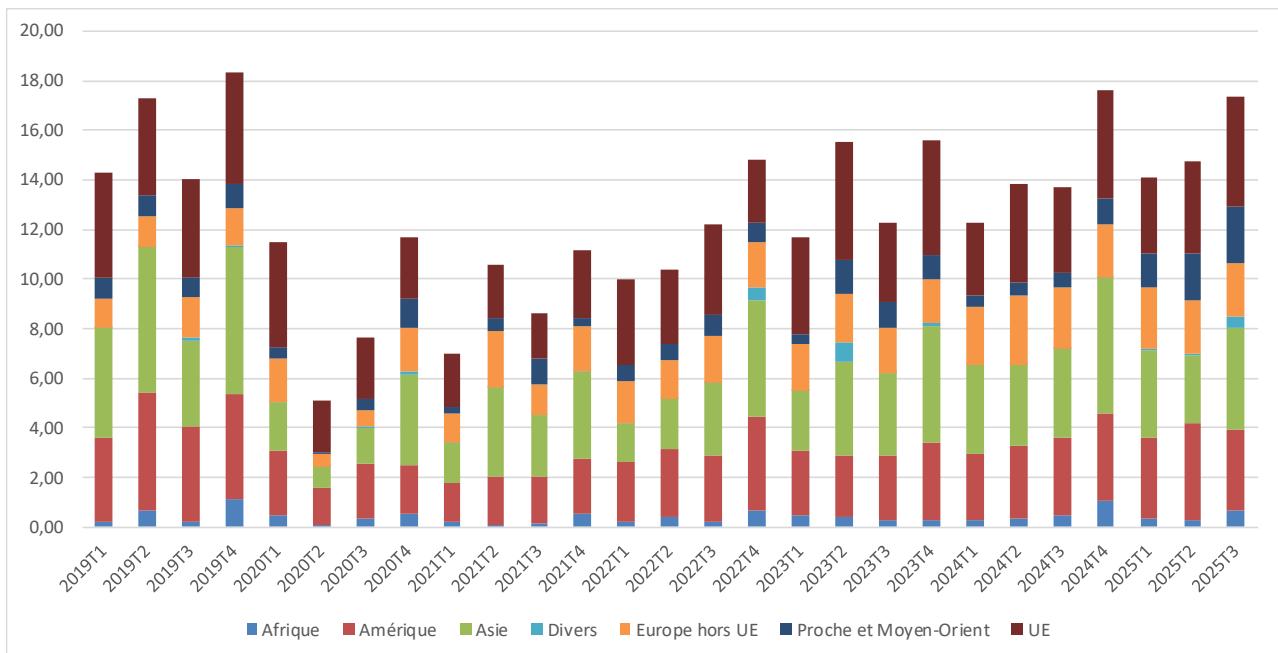
³ Données non corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables (non CVS-CJO).

⁴ Voir [l'information rapide de l'Insee](#).

⁵ Voir [la note de conjoncture de l'Insee de septembre 2025](#), page 9.

⁶ Les véhicules aériens sont classés sous la nomenclature SH4 8802, qui regroupe les avions, les hélicoptères et les véhicules spatiaux.

FIGURE 8 : EXPORTATIONS D'AERONAUTIQUE PAR ZONE, EN MILLIARDS D'EUROS



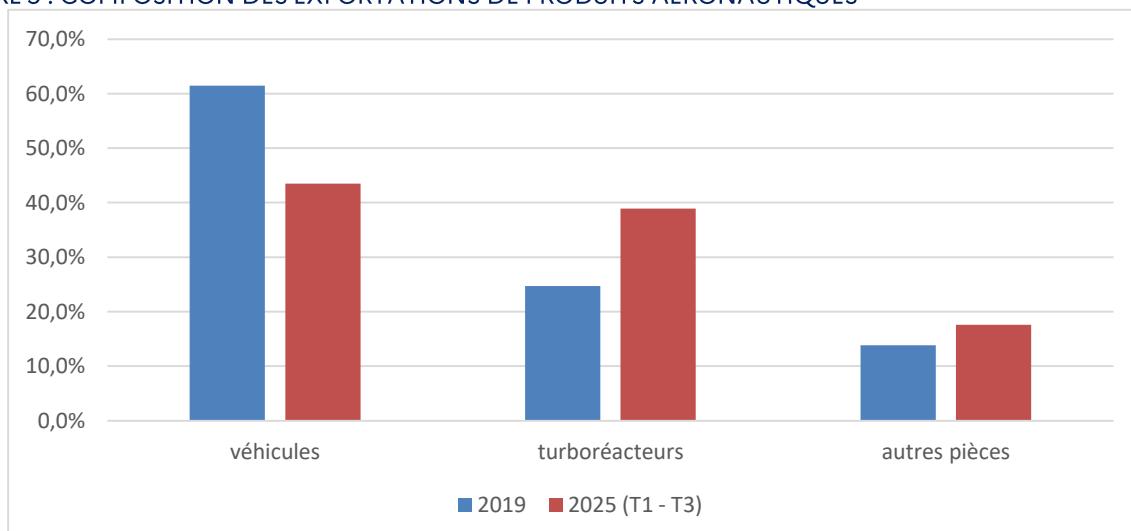
Source : DGDDI/DSECE

Au Proche et Moyen-Orient, la hausse des exportations est principalement due aux livraisons d'avions, avec une augmentation de 1,5 Md€ en glissement annuel résultant de 5 trimestres de hausses consécutives depuis le 2^e trimestre 2024, point bas à 80 M€. Le restant de la hausse des livraisons vers cette zone est dû aux ventes de turboréacteurs⁷ qui ont progressé de 150 M€ en glissement annuel.

L'augmentation des exportations de produits aéronautiques et spatiaux vers cette zone s'explique pour plus du tiers par les livraisons vers les Émirats arabes unis, avec une augmentation de 600 M€ des exportations de véhicules aériens vers ce pays en glissement annuel, après 4 trimestres de hausses consécutives. Elle est ensuite expliquée par un 3^e trimestre exceptionnel pour les exportations de véhicules aériens vers la Jordanie à hauteur de 550 M€, contre 11 M€ au 3^e trimestre 2024, puis vers le Bahreïn, le Qatar et l'Arabie saoudite, pour une hausse globale en glissement annuel de 500 M€.

2019 avait été une année record pour les exportations aéronautiques et spatiales. Si le niveau de trimestriel moyen de 2019 est dépassé pour le Proche et Moyen-Orient, l'Europe, l'UE et hors UE, il reste en-deçà pour l'Asie et l'Amérique. Pour faire face à la demande, les constructeurs aéronautiques ont développé de nouvelles chaînes d'assemblage en France, mais aussi en Asie (Inde, Chine) et aux États-Unis. Il peut être remarqué que la part des pièces autres que les véhicules et les turboréacteurs dans les exportations a progressé. Sur les trois trimestres de 2025, les véhicules représentent 43 % des exportations, les turboréacteurs 39 % et les autres pièces 18 %. Ces proportions étaient respectivement de 61 %, 25 % et 14 % sur l'année 2019 (cf. figure 9). Ceci peut suggérer qu'une plus grande proportion d'avions seraient assemblés à l'étranger par rapport à l'avant crise sanitaire. Ainsi, une partie de la valeur ajoutée qui aurait autrefois été exportée serait désormais créée à l'étranger.

FIGURE 9 : COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AERONAUTIQUES



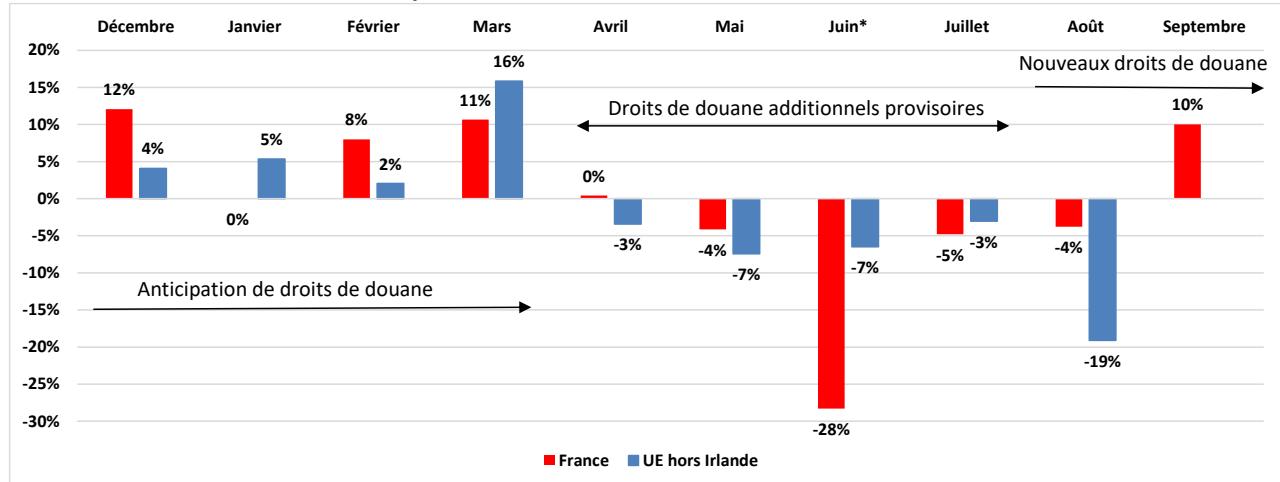
Source : DGDDI/DSECE

Focus 2 : Quels effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Dans un premier temps, la perspective de mesures tarifaires pourrait avoir dynamisé les exportations de la France et de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis (+6 % pour la France au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024, +8 % pour l'UE hors Irlande). En particulier, les exportations de vins et de produits de maroquinerie de la France ont connu des hausses marquées, possiblement en anticipation des mesures tarifaires.

Elles ont ensuite légèrement diminué au 2^e trimestre (-1 %) avant de se stabiliser au 3^e trimestre (+0 %) (cf. figure 8 et encadré).

10. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPEENNE HORS IRLANDE VERS LES ETATS-UNIS DE JANVIER A SEPTEMBRE 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes). Lecture : les exportations de la France vers les États-Unis baissent de 4 % au mois de mai 2025 par rapport au mois de mai 2024. Celles de l'UE hors Irlande diminuent de 7 %.

* Sans la vente exceptionnelle d'un navire en juin 2024, les exportations de la France vers les États-Unis augmentent de 2 % (cf. encadré)

Les données du mois de septembre 2025 ne sont pas encore disponibles pour l'UE.

L'Irlande a été dissociée de l'UE car les exportations de l'Irlande, majoritairement constituées de produits pharmaceutiques exemptés de droits de douane additionnels avant août 2025, ont fortement augmenté (multiplication par 2,5 entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025), vraisemblablement en anticipation des droits de douane à venir. Avec l'Irlande, les exportations de l'UE augmentent de 9 % entre janvier-août 2024 et janvier-août 2025, contre une baisse de 1 % sans l'Irlande.

Les exportations de la France vers les États-Unis semblent mieux résister aux effets des droits de douane que celles de ses partenaires européens.

En comparaison de ses principaux partenaires européens, et à l'exception des exportations de l'Italie qui augmentent nettement (+7 %), **les exportations de la France semblent mieux résister à l'effet des droits de douane additionnels entrés en vigueur aux États-Unis début avril**. Si on raisonne globalement, sur une période couvrant l'anticipation de nouveaux droits de douane et leur mise en application, entre janvier-août 2024 et janvier-août 2025, les exportations de la France ont augmenté de 1 %, tandis que celles de l'UE hors Irlande ont reculé de 1 %, celles du Royaume-Uni ont diminué de 5 % et celles de l'Allemagne de 7 %.

Encadré : L'exportation exceptionnelle d'un paquebot vers les États-Unis en juin 2024

En juin 2024, la France a exporté un paquebot géant d'une très forte valeur (1,6 milliard d'euros) vers les États-Unis. Cette vente est exceptionnelle par son ampleur et son caractère inhabituel (seules 3 autres ventes de bateaux ont dépassé 1 Md€ entre 2015 et 2025, d'un montant inférieur à celle de juin 2024).

En tenant compte de cette vente, les exportations totales de la France vers les États-Unis reculent de 28 % entre juin 2024 et juin 2025 alors qu'elles augmentent de 2 % lorsqu'on retire cette vente. De même, elles diminuent de 3 % entre janvier-septembre 2024 et janvier-septembre 2025 en tenant compte de cette vente, tandis qu'elles augmentent de 2 % en retirant cette vente.

Pour ne pas fausser l'analyse des variations des exportations de la France vers les États-Unis, il a été décidé d'exclure la vente de ce paquebot de ce focus, excepté dans le graphe ci-dessus.

Encadré : L'évolution des droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis en 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque⁸. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il a été remplacé par un droit additionnel de 10 % pendant cette période. Certains produits étaient toutefois exemptés de droits de douane⁹. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium étaient taxés davantage, à hauteur de 25 % à partir du 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % à partir du 4 juin. De même, les importations d'automobiles étaient soumises à un droit de douane de 25 % à partir du 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, à partir du 3 mai 2025.

Le 27 juillet 2025, l'UE et les États-Unis sont parvenus à un accord asymétrique instaurant un taux de droits de douane plafond de 15 % pour la majorité des importations de produits européens aux États-Unis depuis le 7 août 2025 et des droits nuls pour les importations de produits américains par l'UE. Le secteur de l'automobile et des pièces détachées automobiles est également concerné par ce taux plafond de 15 %. En revanche, les importations aux États-Unis d'acier et d'aluminium demeurent taxées à hauteur de 50 %, y compris la part d'acier et d'aluminium présente dans les produits comprenant plusieurs matériaux depuis le 19 août. Plusieurs secteurs sont concernés par des exemptions au droit de douane plafond. Pour les produits aéronautiques, produits pharmaceutiques génériques et leurs ingrédients, ressources naturelles indisponibles (telles que le liège), précurseurs chimiques, certains articles liés aux métaux précieux (or, platine, palladium), certains minéraux critiques, seul le taux de droits de douane au titre de la Nation la Plus Favorisée s'applique.

L'augmentation des droits de douane portant sur les importations originaires de l'UE est toutefois bien inférieure à celle portant sur les importations originaires d'autres pays. Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

Entre les trois premiers trimestres de 2024 et les trois premiers trimestres¹⁰ de 2025, les exportations de la France augmentent légèrement (+2 %).

Cette hausse est tributaire du dynamisme des exportations aéronautiques. Sans l'aéronautique, les exportations totales de la France diminuent de 2 % entre les trois premiers trimestres de 2024 et les trois premiers trimestres de 2025.

L'aéronautique est un des rares produits dont les ventes vers les États-Unis progressent entre janvier-septembre 2024 et janvier-septembre 2025 (+17 %, soit +1,2 Md€) (cf. figure 9), en dépit d'un droit de douane additionnel de 10 % mis en place en avril 2025 (puis une exemption à partir d'août 2025). De même, les exportations de produits chimiques de base augmentent nettement (+38 %, soit +0,6 Md€).

À l'inverse, de nombreux produits enregistrent une baisse à deux chiffres. Les exportations de parfums et cosmétiques diminuent nettement (-17 %, soit -0,36 Md€), une baisse comparable en valeur à celle des boissons (-12 %, soit -0,35 Md€). Globalement stables au 1^{er} semestre, les exportations de boissons chutent à partir de juillet (-30 % en glissement annuel en juillet, puis -47 % en août et -40 % en septembre). La moitié de la baisse des boissons est due au cognac, suivi par les vins et le champagne. La diminution des exportations de produits pharmaceutiques est plus modérée (-7 %, soit -0,2 M€ en glissement annuel sur les trois premiers trimestres de 2025). Elle est propre à la France, les exportations de l'Union européenne (UE), portées par celles de l'Irlande, ayant très fortement progressé au cours de cette période.

Depuis août, date d'application des nouveaux droits de douane, il n'est pas constaté de baisse généralisée plus marquée qu'entre avril et juillet. Au contraire, les exportations totales de la France vers les États-Unis augmentent de 3 % entre août-septembre 2024 et août-septembre 2025 alors qu'elles diminuent de 2 % entre avril-juillet 2024 et avril-juillet 2025. Le recul manque toutefois pour pouvoir conclure sur les effets des nouveaux droits de douane, les exportations mensuelles brutes étant sujettes à des variations marquées. En septembre, la hausse des exportations s'explique par les produits chimiques de base, l'aéronautique et les objets d'antiquité et de collection.

⁸ Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

⁹ Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

¹⁰ Le fait de raisonner sur l'ensemble des trois trimestres permet de neutraliser l'effet d'anticipation des droits de douane (entrés en vigueur à partir du 2^e trimestre 2025) qui s'est traduit par un surcroît d'exportations au 1^{er} trimestre 2025.

11. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS ENTRE LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE 2024 ET LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE 2025

	A129 Libellé	Janvier-septembre 2024 (M€)	Janvier-septembre 2025 (M€)	Ecart (en M€) Janvier-septembre 2025 / Janvier-septembre 2024	Ecart (en %) Janvier-septembre 2025 / Janvier-septembre 2024	Ecart (en M€) août-septembre 2025 / août-septembre 2024	Ecart (en %) août-septembre 2025 / août-septembre 2024
C20B	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	2 182	1 820	-362	-17%	-112	-27%
C11Z	Boissons	2 899	2 550	-349	-12%	-308	-44%
C21Z	Produits pharmaceutiques	3 119	2 892	-227	-7%	80	14%
C19Z	Produits pétroliers raffinés et coke	501	353	-148	-30%	-6	-9%
C32A	Articles de joaillerie et bijouterie...	594	466	-128	-21%	-19	-20%
C29A	Produits de la construction automobile	476	379	-97	-20%	65	300%
C14Z	Articles d'habillement	922	831	-91	-10%	-31	-17%
C28D	Machines diverses d'usage spécifique	864	784	-80	-9%	-12	-8%
C32B	Instruments à usage médical, optique et dentaire	502	423	-79	-16%	-23	-24%
C28B	Machines agricoles et forestières	210	137	-73	-35%	-2	-12%
C16Z	Bois, articles en bois	264	196	-69	-26%	-9	-57%
C24B	Métaux non ferreux	537	472	-66	-12%	-27	-29%
C24A	Produits sidérurgiques...	377	313	-65	-17%	3	4%
C15Z	Cuir, bagages et chaussures	1 609	1 586	-23	-1%	-47	-16%
C20C	Produits chimiques divers	804	847	43	5%	-22	-13%
C27B	Matériel électrique	1 070	1 130	60	6%	16	7%
C29B	Équipements pour automobiles	311	407	96	31%	29	50%
C28A	Machines et équipements d'usage général	2 095	2 280	185	9%	20	4%
R90Z	Tableaux, gravures, sculptures	282	561	279	99%	103	257%
C20A	Produits chimiques de base, produits azotés...	1 454	2 004	551	38%	203	99%
C30C	Aéronautique	7 171	8 398	1 227	17%	379	25%
Total	Exportations totales vers les Etats-Unis	34 010	34 646	636	2%	220	3%

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de boissons de la France vers les États-Unis ont diminué de 12% entre le janvier-septembre 2024 et janvier-septembre 2025, soit une baisse de 349 M€. Entre août-septembre 2024 et août-septembre 2025, elles ont baissé de 44%, soit une diminution de 308 M€.

*Seuls les produits dont la variation dépasse 60 M€ entre janvier-septembre 2024 et janvier-septembre 2025 ou 20 M€ entre août-septembre 2024 et août-septembre 2025 figurent dans ce tableau.

La politique tarifaire n'est pas le seul et n'est peut-être pas à ce jour le principal facteur explicatif de l'évolution des échanges commerciaux franco-américains. Un effet collatéral très important des annonces de mesures tarifaires du président Trump a été en effet la **dépréciation très significative du dollar**. Il s'était fortement apprécié lors de l'élection, mais depuis, il a largement perdu le terrain gagné et a baissé en-deçà du niveau préélection. De janvier 2025 à septembre 2025, en parité moyenne mensuelle, le dollar s'est déprécié de plus de 13 % par rapport à l'euro¹¹. L'effet est comparable et vient s'ajouter à celui des tarifs douaniers américains imposés à l'UE (taux plafond de 15 %).

Des mouvements atypiques ont également été observés sur les importations et posent la question de potentiels effets de report de flux dans les importations françaises et de l'UE

Premier indice d'un effet de report vers la France et l'UE des exportations des pays les plus directement concernés par les droits de douane aux États-Unis, les **importations de la France originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 4 % entre les 2^e et 3^e trimestres de 2024 et les 2^e et 3^e trimestres de 2025, tandis que les importations françaises originaires du reste du monde ont baissé de 2 % sur cette période**. Ce constat n'est toutefois plus vrai au 3^e trimestre au cours duquel les importations de ces trois pays ont diminué de 1%, un taux d'évolution identique à celui des importations originaires du reste du monde.

Un même phénomène, plus marqué, est observé pour les importations des 27 pays de l'UE originaires de ces pays. Entre avril-août 2024 et avril-août 2025, les importations des 27 pays de l'UE originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 6 % tandis que celles originaires du reste de monde ont baissé de 11 %.

Avec la Chine et Hong-Kong, les importations de la France entre les 2^e et 3^e trimestres de 2024 et les 2^e et 3^e trimestres de 2025 ont progressé de 2 %. Après avoir augmenté de 8 % au 1^{er} trimestre et au 2^e trimestre, elles reculent de 4 % au cours 3^e trimestre 2025 par rapport à la même période en 2024.

Parmi les évolutions notables, les **importations de produits pharmaceutiques originaires de Chine et Hong-Kong ont presque triplé en valeur** au cours de cette période (de 0,5 Md€ entre avril et septembre 2024 à 1,4 Md€ entre avril et septembre 2025, soit +190 %). Des hausses plus modestes sont également constatées dans les importations

¹¹ Source : Banque de France, le dollar en parité mensuelle moyenne est passé de 1,0354 en janvier 2025 à 1,1732 en septembre 2025.

d'articles d'habillement (+273 M€, soit +10 %), les produits de la construction automobile (+204 M€, soit +23 %) et l'aéronautique (+85 M€, soit +20 %).

En revanche, parmi les principaux produits importés par la France originaires de Chine, les produits informatiques, électroniques et optiques s'inscrivent en baisse (de 9,2 Md€ entre avril et septembre 2024 à 9,0 Md€ entre avril et septembre 2025, soit -2 %). Leur baisse s'explique par la diminution des importations d'ordinateurs et d'équipements périphériques (-165 M€, soit -5 %) et de composants et cartes électroniques (-122 M€, soit -13 %). Les importations de matériel électrique reculent également (-263 M€, soit -7 %), tirées par les batteries, tout comme les machines et équipements d'usage général (-167 M€, soit -5 %).

Des importations atypiques de produits aéronautiques originaires du Mexique ont été identifiées. Entre les 2^e et 3^e trimestres de 2024 et les 2^e et 3^e trimestres de 2025, les importations de parties de turboréacteurs originaires du Mexique se situent à un niveau très supérieur à leur niveau habituel, probablement un contrecoup des droits de douane des États-Unis vis-à-vis du Mexique. Ce mouvement a débuté en janvier et s'est poursuivi à un rythme soutenu. En avril-septembre 2025, le montant importé de produits aéronautiques a été multiplié par près de 8 par rapport à avril-septembre 2024 (de 105 M€ à 803 M€). Une nette hausse des importations d'ordinateurs et équipements périphériques est également observée (+137 M€, soit +155 %).

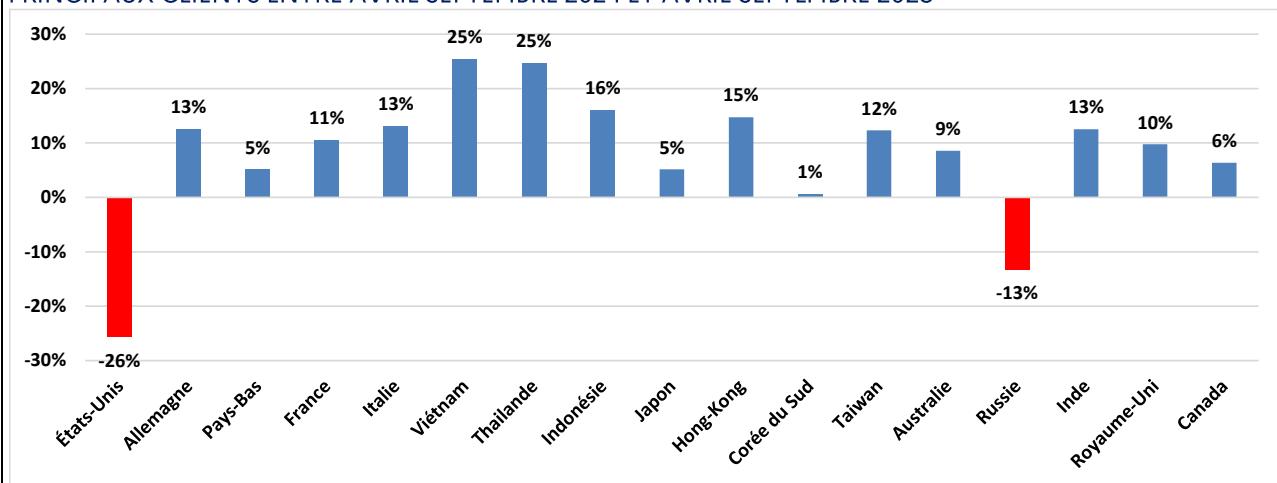
Une hausse de 18 % des importations originaires du Canada est également observée entre avril-septembre 2024 et avril-septembre 2025. Cette hausse s'explique par la multiplication par plus de douze des importations de produits de la culture et de l'élevage (+242 M€), essentiellement des graines de navette ou de colza. De nettes hausses des importations de produits aéronautiques (+40 %) et pharmaceutiques (+75 %) sont également observées.

La Chine semble avoir réorienté une partie de ses exportations destinées aux États-Unis vers le reste du monde. Entre avril-septembre 2024 et avril-septembre 2025, les exportations de la Chine vers les États-Unis ont baissé de 26 % (cf. figure 10). Dans le même temps, elles augmentent très significativement vers le Viêtnam et la Thaïlande (+25 %), l'Indonésie (+16 %), Hong-Kong (+15 %), soit davantage que vers l'Allemagne et l'Italie (+13 %), la France¹² (+11%) et les Pays-Bas (+5 %). L'UE ne semble donc pas être globalement pour le moment la principale zone de report des exportations chinoises précédemment destinées aux États-Unis, du moins de façon directe.

En revanche, concomitamment à la hausse des exportations chinoises vers l'Asie du Sud-Est, la France enregistre une augmentation marquée des importations originaires du Vietnam entre avril-septembre 2024 et avril-septembre 2025 (+0,4 Md€, soit +11 %) et des importations originaires d'Indonésie (+0,2 Md€, soit +22 %), majoritairement des produits textiles, habillement, cuir et chaussures et des produits informatiques, électroniques et optiques. Il est possible qu'une partie des pays d'Asie du Sud-Est serve de zones de réexpédition aux exportations chinoises vers la France et l'UE (les importations de l'UE originaires du Viêtnam ont également nettement augmenté (+3,1 Md€, soit +14 % entre avril-août 2024 et avril-août 2025)).

¹² Dans le sens de la Chine vers la France, les données chinoises d'exportations (26 Md\$ entre avril et septembre 2025) sont bien inférieures aux données françaises d'importations (36 Md€) car une part importante des exportations chinoises est dédouanée dans d'autres pays européens avant d'être expédiée en France. Ces flux indirects sont comptabilisés dans les statistiques de la France comme originaires de Chine tandis que la Chine les enregistre à destination du pays de dédouanement européen.

12. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA CHINE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS SES PRINCIPAUX CLIENTS ENTRE AVRIL-SEPTEMBRE 2024 ET AVRIL-SEPTEMBRE 2025



Source : customs.gov.cn

Lecture : les exportations de la Chine vers les États-Unis baissent de 26 % entre avril-septembre 2024 et avril-septembre 2025

Encadré : La surveillance des importations mise en place par la Commission européenne

La Commission européenne a annoncé le 7 avril 2025 la mise en place d'une Task Force chargée de détecter, dans les importations de l'UE, les reports de flux dans le contexte de l'introduction des tarifs douaniers américains. L'approche s'inspire de l'analyse des pratiques anti-concurrentielles et de dumping. Les critères de sélection des flux au niveau de l'UE se fondent notamment sur une hausse des volumes d'au moins 5 % concomitante avec une baisse des prix d'au moins 5 % sur la période d'observation pour des produits avec une valeur minimale des importations hebdomadaires de 200 000 euros. Sur la base de ces critères, les principaux produits identifiés relèvent du champ des produits chimiques, de l'habillement et des machines, suivis par les métaux, les produits des industries agroalimentaires, le matériel électrique et les matériels de transport. L'ensemble des produits identifiés est disponible sur [le site internet de la Commission européenne](#).

À titre illustratif, les principes de cette approche ont été transposés aux importations de la France. Ont été retenus les flux avec une hausse des volumes et une baisse des prix simultanées de 5 % entre les 2^e et 3^e trimestres de 2024 et les 2^e et 3^e trimestres de 2025 pour une valeur des importations d'au moins un million d'euros sur les 2^e et 3^e trimestres de 2025. Précisons que tous les flux identifiés avec ces critères ne relèvent pas nécessairement d'une politique commerciale délibérée de redirection des flux. Suivant les produits, les prix et les volumes peuvent s'avérer naturellement très volatiles (exemple des hydrocarbures).

La transposition de la méthode de la commission européenne aux importations de la France met en évidence une proportion plus élevée de produits identifiés dans les importations originaires d'Asie que dans les importations originaires du reste du monde. 921 produits (au niveau de la nomenclature combinée à 8 chiffres) originaires d'Asie représentant une valeur totale importée de 17,5 Md€ sont concernés par une baisse des prix et une hausse des volumes simultanées, soit 12 % du nombre des produits et 27 % de la valeur totale importée d'Asie au cours de la période (cf. figure 11).

13. Produits importés d'Asie par la France dont le prix a baissé d'au moins 5 % et dont les volumes se sont accrus d'au moins 5 % entre le 2^e et le 3^e trimestre 2024 et le 2^e et 3^e trimestre 2025

Zone ou pays d'origine des importations	Nombre de produits dont le prix a baissé et les volumes ont augmenté simultanément	Part dans le total en nombre	Valeur des produits dont le prix a baissé et les volumes ont augmenté simultanément (en Md€)	Part dans le total en valeur
Asie	921	12%	17,5	27%
dont Chine	720	10%	11,0	30%
dont Viêtnam	260	9%	1,3	34%
don Japon	334	7%	1,0	24%

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : 921 produits originaires d'Asie représentant 12 % de l'ensemble des produits importés d'Asie sont concernés par une baisse des prix et une hausse des volumes simultanées de 5 % entre les 2^e et 3^e trimestres de 2024 et les 2^e et 3^e trimestres de 2025.

En valeur, les principaux produits vérifiant les critères de la Commission dans les importations originaires d'Asie sont regroupés dans les produits informatiques, électroniques et optiques, le textiles, habillement, cuir et chaussures, suivis des équipements électriques et ménagers, des machines industrielles et agricoles, machines diverses, des produits manufacturés divers et des matériels de transport.

Cette analyse est à ce stade purement factuelle et reste partielle. Elle doit être approfondie sur la durée en s'employant par exemple à identifier d'éventuelles ruptures de tendance des dynamiques des flux depuis l'introduction des mesures douanières.

Dans les statistiques de la France, les importations originaires des États-Unis augmentent de 7 % (+2,6 Md€) entre les trois premiers trimestres de 2024 et les trois premiers trimestres de 2025, soit une hausse plus marquée que celle des importations originaires de Chine. Cette hausse en valeur, plus importante qu'avec tous les autres pays, s'explique essentiellement par la hausse des achats de gaz naturel liquéfié au 1^{er} trimestre 2025 et de produits aéronautiques sur les trois trimestres. Entre août-septembre 2024 et août septembre 2025, les importations originaires des États-Unis sont globalement stables malgré une nette hausse des approvisionnements en produits aéronautiques (+0,5 Md€, soit +26%) et, dans une bien moindre mesure, des produits des industries agroalimentaires (+79 M€, soit +6%), des produits pharmaceutiques (+61 M€, soit +7 %) et du matériel électrique (+51 M€, soit +18 %). À l'inverse, les approvisionnements en produits informatiques, électroniques et optiques reculent (-168 M€, soit -15 %), tout comme pour les machines industrielles et agricoles (-112 M€, soit -13 %).

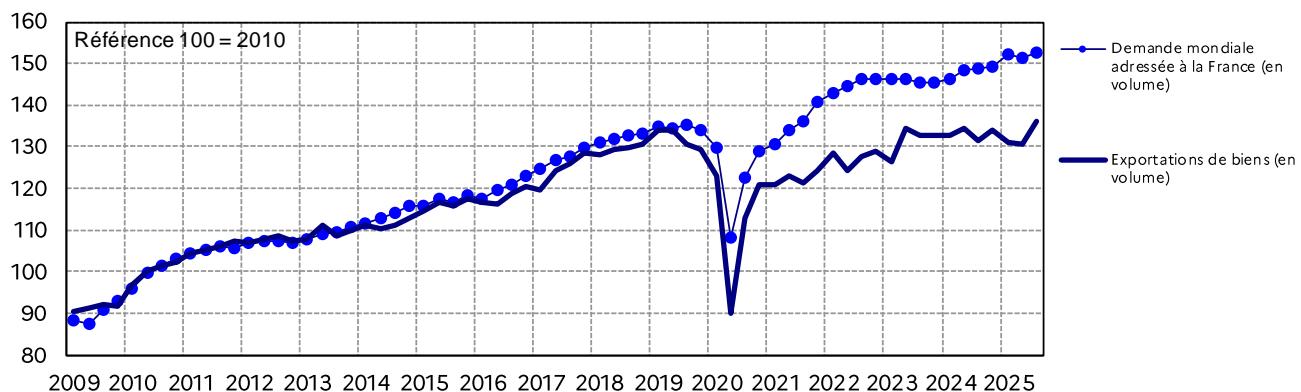
Il est encore trop tôt à ce stade pour évaluer les éventuels impacts de l'accord conclu avec l'UE en juillet qui annule les droits de douane sur les produits américains et prévoit davantage d'achats de produits énergétiques (hydrocarbures notamment), mais l'analyse des importations originaires des États-Unis se poursuivra dans les prochains mois.

Contexte économique

Hausse de la part de marché de la France au 3^e trimestre 2025

Au 3^e trimestre 2025, les exportations françaises de biens en volume progressent (+4,1%) (figure 14), (encadré : méthodologie et définition) plus rapidement que la demande mondiale adressée à la France (+0,8%) ce qui signifie que la France a gagné des parts de marché. Au trimestre précédent, la France avait stabilisé sa part de marché.

14. DEMANDE MONDIALE ADRESSÉE À LA FRANCE ET EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BIENS EN VOLUME

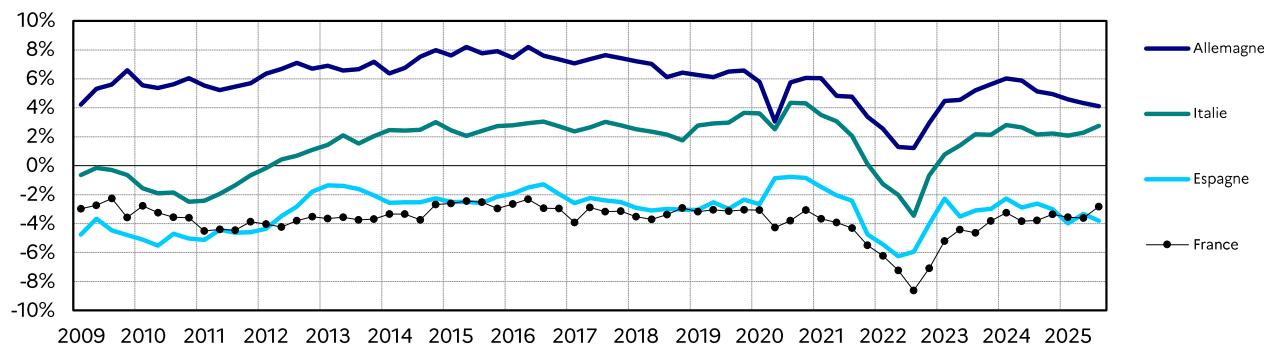


Sources : Insee et DG Trésor

Le solde commercial rapporté au PIB s'améliore en France et en Italie, au contraire de l'Allemagne et de l'Espagne

Au 3^e trimestre 2025, le solde commercial rapporté au produit intérieur brut (PIB) rebondit nettement en France (+0,8 point, figure 15) et en Italie (+0,5 point). À l'inverse, ce ratio se détériore en Allemagne (-0,2 point), dans le prolongement de la tendance amorcée depuis le 2^e trimestre 2024, et en Espagne (-0,5 point).

15. SOLDES COMMERCIAUX DE BIENS RAPPORTÉS AU PIB

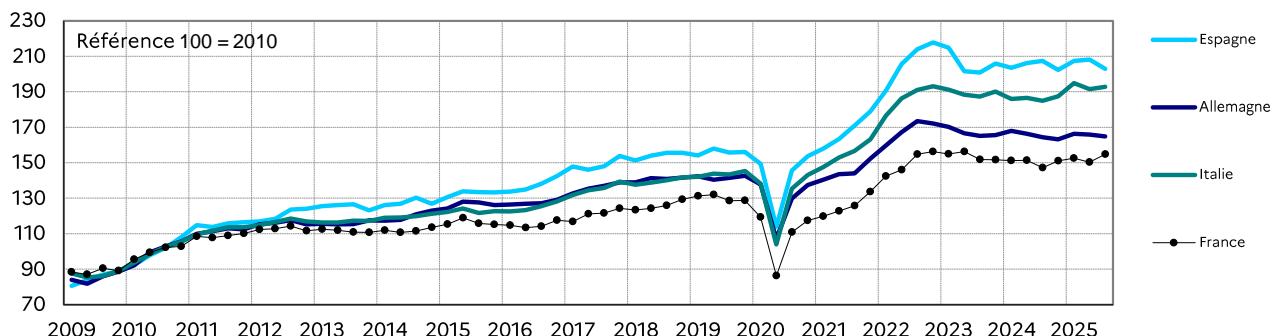


Source : Eurostat - la valeur du PIB de l'Italie du mois de septembre 2025 a été estimée.

Rebond des exportations en France et en Italie, baisse en Espagne et en Allemagne

Au 3^e trimestre 2025, les exportations françaises rebondissent (+3,0%, après -1,5% au trimestre précédent, figure 16)¹³. Elles augmentent également en Italie (+0,8%). À l'inverse, les exportations diminuent en Espagne (-2,5%) et en Allemagne (-0,6%). Par rapport à leur record historique du 4^e trimestre 2022, les exportations en valeur ont baissé de 6,8% en Espagne, de 4,2% en Allemagne, de 1,0% en France et de 0,1% en Italie.

16. EXPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR

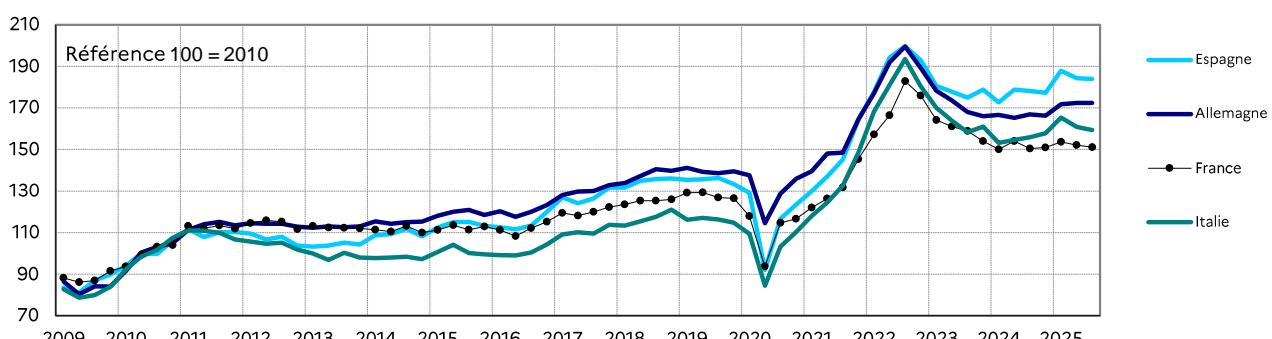


Source : Eurostat (acquis à août 2025). Les valeurs du mois de septembre 2025 n'étant pas encore disponibles, celles d'août 2025 ont été utilisées pour estimer le mois de septembre, y compris pour la France.

Les importations de la France et celles de ses principaux voisins diminuent, excepté en Allemagne où elles sont stables

Au 3^e trimestre 2025, les importations de l'Italie, de la France et de l'Espagne diminuent (respectivement -0,9%, -0,7% et -0,2%, figure 17) à un rythme plus modéré qu'au trimestre précédent. Pour leur part, les importations sont stables en Allemagne.

17. IMPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR



Source : Eurostat (acquis à août 2025). Les valeurs du mois de septembre 2025 n'étant pas encore disponibles, celles de septembre 2025 ont été utilisées pour estimer le mois d'août, y compris pour la France.

¹³ Dans cette section, afin d'assurer la comparabilité des données entre États-membres, les échanges de la France sont comptabilisés –comme pour ses principaux voisins européens– selon le périmètre harmonisé d'Eurostat. Ces concepts européens diffèrent de ceux définis nationalement et retenus dans le reste de la publication : des écarts peuvent donc apparaître entre ces deux mesures.

Encadré : méthodologie et définitions

1. Solde CAF/FAB et solde FAB/FAB

Le solde commercial FAB/FAB traduit l'évolution globale du commerce extérieur de biens. Dans le cadre de la collecte des échanges de biens intra-UE et extra-UE, les exportations françaises sont toujours valorisées FAB (franco à bord), c'est-à-dire en prenant en compte uniquement les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière française. Les importations, elles, sont valorisées CAF (coût assurance Fret) ou FAB (franco à bord). Les importations CAF prennent en compte dans leur montant les coûts d'acheminement (transport et assurance) entre la frontière du pays d'où est importé le bien et la frontière française. Si les importations sont valorisées FAB, ces coûts d'acheminement inter-frontières sont neutralisés : le prix du bien est alors celui observé à la frontière du pays depuis lequel il est importé. Pour calculer cet indicateur FAB, une correction (taux de passage CAF/FAB) est donc apportée aux importations CAF – les données collectées par la DGDDI sont CAF à l'importation – pour éliminer tous les frais liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à notre frontière nationale et déterminer les importations FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Le solde commercial FAB/FAB est donc la différence entre des exportations FAB et des importations FAB ; le solde CAF/FAB correspond lui à la différence d'exportations FAB et d'importations CAF. Une symétrie est ainsi établie dans la comptabilisation des deux flux afin de ne pas biaiser le calcul du solde commercial. Au final, l'ensemble des échanges est ainsi évalué au passage de la frontière du pays exportateur : comptabilisation FAB/FAB.

Mise à jour du coefficient « CAF-FAB »

Dans le cadre du passage à l'année 2024, le coefficient « CAF-FAB » qui est appliqué aux importations CAF (dont le montant inclut les coûts de transport et d'assurance) pour estimer les importations FAB (excluant ces coûts) a été actualisé. Le détail de ces mises à jour est disponible dans les "Actualités" du site www.lekiosque.finances.gouv.fr, dans la note "Bilan des changements 2024" rédigée à cet effet.

2. Données brutes et données CVS-CJO

Les séries mensuelles du commerce extérieur de biens - importations, exportations et soldes - sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier ainsi que par la composition du mois en jours ouvrables.

Par exemple, chaque mois d'août, un creux est observé pour les séries d'importation et d'exportation. Ce creux dans l'activité économique chaque mois d'août s'explique notamment par les nombreuses fermetures d'entreprises. Or, ces variations régulières masquent les effets de la conjoncture économique que le statisticien cherche à mettre en évidence.

De la même façon, la composition du mois en jours ouvrables peut entraîner des variations économiques sans lien avec les évolutions conjoncturelles. Ainsi, plus de la moitié de la hausse de 34% des exportations de véhicules automobiles entre mai 2010 et mai 2011 est liée à la différence de composition en jours ouvrables de mai 2011 par rapport à mai 2010 : le mois de mai 2011 se distingue des mois de mai habituels car il comporte seulement deux jours fériés qui tombent de plus le dimanche.

Aussi, pour refléter au mieux les évolutions conjoncturelles des importations, des exportations ou du solde, les séries mensuelles et trimestrielles de commerce extérieur collectées (dites données « brutes ») sont corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables avant d'être publiées (séries dites « CVS-CJO »). Les séries annuelles, elles, sont publiées « brutes », c'est-à-dire sans ces corrections.

3. Nomenclature des produits, les échanges de matériel militaire et estimation des échanges sous le seuil

La nomenclature de produits utilisée dans cette publication répond à l'importance des produits dans les différents flux et mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique de synthèse (A17, A38, A129 – voir www.insee.fr) ; la correspondance entre ces nomenclatures est détaillée dans les annexes.

Dans cette publication, la nomenclature utilisée mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique :

- Les produits agricoles correspondent à la nomenclature "AZ" de la CPF-A17.
- L'énergie regroupe les nomenclatures "DE" et "C2" de la CPF-A17 : les hydrocarbures naturels sont analysés plus en détail en utilisant la nomenclature "B06Z" de la CPF-A129, tout comme le pétrole raffiné "C19Z" de la CPF-A129.
- Les produits manufacturés s'entendent comme l'agrégation des nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la CPF-A17. Le commentaire des produits manufacturés s'effectue généralement en nomenclature CPF-A38. Cependant, certains produits, du fait de l'importance de leurs flux, sont commentés à un certain niveau de regroupement de la CPF-A129, notamment l'automobile, l'aéronautique, les bateaux et la chimie.

Le *matériel militaire* est traité comme un produit à part (non inclus dans les *produits manufacturés*) ; pour des raisons de confidentialité il n'est ventilé ni par produit ni par zone. Sauf mention spéciale, il n'est donc pas inclus dans la suite de la publication, qui présente des données par produit et par pays en concept CAF/FAB. L'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication est calculé à partir des données corrigées CAF/FAB.

Les entreprises dont le montant des échanges intra-UE est inférieur à 460 000 euros en cumulé sur l'année précédente, qualifiée de montants « sous les seuils statistiques » ne font pas l'objet d'obligation déclarative pour ces échanges intracommunautaires et ne sont pas détaillées par produit et pays dans les statistiques du commerce extérieur. Une estimation du montant global de ces opérations est toutefois réalisée à l'exportation et à l'importation.

Afin d'être exhaustif et de refléter au mieux la balance commerciale française, l'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication inclut, outre la correction CAF/FAB, les échanges de matériel militaire ainsi qu'une estimation des flux sous le seuil de déclaration.

4. Échanges avec le Royaume-Uni depuis le Brexit

Pour toutes les années, commentées dans cette publication, l'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni. Les échanges entre la France et le Royaume-Uni, y compris ceux antérieurs à 2021, sont donc inclus dans l'agrégat Europe hors UE.

5. Définitions

La demande mondiale mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marché constantes.

L'évolution des exportations (respectivement des importations) peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes (produits ou zones géographiques). La contribution d'une composante (un produit ou une zone géographique) à l'évolution des exportations (respectivement des importations) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat (ensemble hors matériel militaire et sous le seuil) à la période précédente.

Tableaux et graphiques de synthèse

Exportations par produit (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF rév2.1		Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T3-2025/T2-2025	
			2023	2024	2024				2025			
A17	A38	A129			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			608,9	599,2	150,1	151,9	147,0	151,1	152,3	149,6	155,7	4,1%
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil			598,0	588,3	147,7	148,9	144,3	148,2	149,3	147,0	152,7	3,9%
AZ	Produits agricoles (AZ)		19,1	18,6	5,1	4,8	4,1	4,4	4,5	5,0	5,2	4,1%
DE	B06Z DE-B06Z dont D35A	Hydrocarbures Autres énergies, extraction, déchets Électricité	10,1 13,9 6,8	6,2 13,2 5,9	2,3 3,1 1,5	1,8 2,7 0,8	0,9 3,4 1,4	1,2 4,1 2,1	1,2 4,1 2,2	0,9 2,7 0,9	0,8 3,3 1,4	-12,7% 24,0% 61,6%
C2 CD		Pétrole raffiné	10,3	10,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,0	2,5	28,9%
DE+C2	Énergie (y compris extraction, déchets)		34,3	29,8	7,9	7,1	6,9	8,0	8,0	5,6	6,7	19,5%
C1 CA		Produits des IAA	62,8	63,9	15,8	15,7	16,2	16,4	16,5	16,5	16,2	-1,8%
C3	CI CJ CK	Produits informatiques, électroniques, optiques Équipements électriques et ménagers Machines	36,0 27,3 48,4	32,4 28,3 46,1	7,9 7,2 11,7	8,2 7,1 11,6	8,1 7,1 11,3	8,4 7,0 11,6	8,3 7,0 11,6	8,5 7,2 11,7	8,7 7,1 11,9	2,5% -0,5% 2,0%
	Total C3		111,6	106,8	26,8	26,9	26,4	27,0	27,0	27,3	27,8	1,5%
C4 CL	C29A+B C30C C30A C30B+E	Véhicules et équipements Aéronautique Bateaux Autres matériels de transport	56,4 55,6 3,8 1,9	51,9 57,8 3,7 1,9	13,6 13,9 0,4 0,4	13,0 14,4 2,2 0,5	12,8 14,7 0,8 0,5	12,6 14,8 0,4 0,6	12,5 16,0 1,4 0,4	12,7 15,0 0,9 0,5	12,9 18,7 0,3 0,5	1,4% 24,3% -65,7% -5,2%
	Total C4		117,7	115,4	28,3	30,0	28,8	28,4	30,3	29,2	32,4	10,9%
C5	CB CC CE CF CG CH CM	Textiles/habillement/cuir Bois/papier/carton Chimie Parfums et cosmétiques Produits pharmaceutiques Plastiques et caoutchouc Produits de la métallurgie Autres produits manufacturés	40,3 9,9 53,6 23,6 37,2 23,4 37,9 22,6	40,2 10,0 51,8 24,8 37,7 23,4 38,7 23,3	10,1 2,5 12,9 6,3 9,9 5,9 9,9 5,9	10,3 2,5 12,8 6,1 10,0 5,8 9,7 5,7	9,9 2,5 12,4 6,3 8,9 5,8 9,8 6,0	10,0 2,5 13,6 6,3 8,9 5,9 10,0 6,0	9,7 2,5 12,3 6,2 9,0 5,9 9,8 6,0	9,7 2,4 12,1 6,1 10,1 5,9 9,9 5,9	9,7 2,4 12,3 6,1 11,0 5,9 9,9 5,9	0,1% -1,5% 1,6% -0,4% 9,6% 0,8% 1,1% -0,4%
	Total C5		248,5	250,0	62,9	63,6	61,0	62,9	62,1	62,3	63,5	2,0%
C1+C3+C4+C5	Produits manufacturés		540,6	536,1	133,8	136,1	132,4	134,7	135,8	135,3	139,8	3,4%
JZ+MN+RU	Autres produits		4,0	3,9	0,9	1,0	0,9	1,1	1,0	1,1	1,0	-7,0%

Importations par produit (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF rév2.1		Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T3-2025/T2-2025	
			2023	2024	2024				2025			
A17	A38	A129			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			708,0	678,4	168,4	173,2	168,9	168,6	172,0	171,6	173,1	0,9%
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil			720,6	686,9	170,4	175,3	171,2	170,7	174,4	173,9	175,5	0,9%
AZ	Produits agricoles (AZ)		17,9	18,0	4,3	4,5	4,7	4,7	4,9	5,0	5,0	0,6%
DE	B06Z DE-B06Z dont D35A	Hydrocarbures Autres énergies, extraction, déchets Électricité	65,2 9,0 2,8	51,0 6,4 0,8	12,1 1,7 0,2	15,1 1,6 0,2	11,8 1,7 0,2	11,1 1,4 0,2	13,1 1,8 0,5	11,1 1,5 0,2	10,6 1,5 0,2	-3,9% -0,7% -27,2%
C2 CD		Pétrole raffiné	29,0	27,7	7,3	7,7	6,8	6,1	5,8	5,6	5,7	1,3%
DE+C2	Énergie (y compris extraction, déchets)		103,3	85,1	21,0	24,4	20,2	18,6	20,7	18,1	17,7	-2,0%
C1 CA		Produits des IAA	57,4	59,3	14,4	14,8	14,9	15,3	16,0	16,2	16,4	0,7%
C3	CI CJ CK	Produits informatiques, électroniques, optiques Équipements électriques et ménagers Machines	55,6 37,1 57,8	53,6 36,9 53,6	13,3 8,9 13,4	13,5 9,3 13,4	13,4 9,4 13,4	13,4 9,3 13,4	13,6 9,3 13,3	13,5 9,1 13,3	14,2 9,1 13,2	5,3% -0,1% -0,7%
	Total C3		150,5	144,1	35,6	36,2	36,2	36,1	36,2	35,9	36,6	1,7%
C4 CL	C29A+B C30C C30A C30B+E	Véhicules et équipements Aéronautique Bateaux Autres matériels de transport	79,9 25,0 2,3 4,9	74,1 28,3 2,6 4,6	19,6 7,1 0,2 1,2	18,7 7,0 0,3 1,2	18,3 6,8 1,2 1,1	17,9 7,5 0,9 1,1	17,2 8,4 0,5 1,1	18,0 8,8 1,1 1,2	18,0 9,3 1,0 1,1	0,1% 4,7% -3,9% -2,4%
	Total C4		112,2	109,5	28,1	27,2	27,4	27,5	27,2	29,1	29,5	1,3%
C5	CB CC CE CF CG CH CM	Textiles/habillement/cuir Bois/papier/carton Chimie Parfums et cosmétiques Produits pharmaceutiques Plastiques et caoutchouc Produits de la métallurgie Autres produits manufacturés	45,9 16,8 50,0 7,2 36,8 33,4 51,8 33,5	45,2 16,1 48,2 7,6 33,6 32,5 50,7 33,0	11,1 3,9 11,8 1,9 8,5 8,1 12,6 8,0	11,4 4,1 12,1 1,9 8,4 8,1 12,7 8,4	11,3 4,0 12,2 1,9 8,2 8,1 12,7 8,3	11,4 4,0 12,1 1,9 8,5 8,1 12,7 8,3	11,6 4,1 12,1 2,0 8,8 8,1 13,1 8,6	11,4 3,9 11,9 2,0 10,2 8,0 12,7 8,4	11,3 3,9 11,9 2,0 11,3 8,0 12,7 8,3	-1,1% -2,2% 0,2% 2,3% 10,0% -0,1% 0,2% -0,9%
	Total C5		275,3	266,8	66,1	67,3	66,8	67,2	68,4	68,5	69,3	1,2%
C1+C3+C4+C5	Produits manufacturés		595,4	579,7	144,1	145,5	145,4	146,2	147,7	149,8	151,7	1,3%
JZ+MN+RU	Autres produits		4,0	4,0	1,0	1,0	0,8	1,2	1,0	1,0	1,0	-5,4%

Soldes par produit (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF rév.2.1		Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Variation T3-2025/T2-2025	
			2023	2024	2024				2025			
A17	A38	A129			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Total FAB/FAB y compris matériel militaire et sous le seuil			-99,0	-79,2	-18,3	-21,3	-21,9	-17,6	-19,7	-22,0	-17,4	4,5
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil			-122,6	-98,6	-22,7	-26,4	-26,9	-22,6	-25,1	-27,0	-22,8	4,2
AZ	Produits agricoles (AZ)		1,2	0,5	0,8	0,3	-0,5	-0,3	-0,4	-0,1	0,1	0,2
DE	B06Z DE- B06Z dont D35A	Hydrocarbures Autres énergies, extraction, déchets Électricité	-55,1	-44,8	-9,8	-13,3	-10,9	-9,9	-11,9	-10,1	-9,8	0,3
C2 CD		Pétrole raffiné	4,8	6,8	1,4	1,1	1,7	2,7	2,3	1,2	1,8	0,6
DE+C2		Énergie (y compris extraction, déchets)	-18,7	-17,4	-4,8	-5,1	-4,2	-3,4	-3,2	-3,6	-3,1	0,5
C1 CA		Produits des IAA	-69,0	-55,4	-13,1	-17,3	-13,4	-10,6	-12,8	-12,5	-11,1	1,5
C3	CI CJ CK	Produits informatiques, électroniques, optiques Équipements électriques et ménagers Machines	5,4	4,6	1,4	0,9	1,3	1,1	0,5	0,3	-0,2	-0,4
Total C3		Eq. méca, app. éléctriq, électroniq. ménagers	-38,9	-37,2	-8,8	-9,4	-9,8	-9,2	-9,2	-8,6	-8,8	-0,2
C4 CL	C29A+B C30C C30A C30B+E	Véhicules et équipements Aéronautique Bateaux Autres matériels de transport	-23,5	-22,2	-6,1	-5,8	-5,6	-5,3	-4,7	-5,3	-5,1	0,2
Total C4		Matériels de transport	30,5	29,6	6,9	7,4	7,9	7,3	7,5	6,2	9,4	3,2
CB CC		Textiles/habillement/cuir Bois/papier/carton	1,5	1,1	0,2	1,9	-0,4	-0,6	0,9	-0,2	-0,7	-0,6
CE C20A+C		Chimie Parfums et cosmétiques	-3,0	-2,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7	0,0
C5 CF CG CH CM		Produits pharmaceutiques Plastiques et caoutchouc Produits de la métallurgie Autres produits manufacturés	-16,4	17,3	4,4	4,4	4,2	4,4	4,3	4,2	4,1	0,1
Total C5		Autres produits industriels	0,4	4,1	1,4	1,6	0,7	0,3	0,2	-0,2	-0,2	-0,1
C1+C3+C4+C5		Produits manufacturés	-10,0	-9,1	-2,2	-2,3	-2,3	-2,2	-2,2	-2,1	-2,0	0,1
JZ+MN+RU		Autres produits	-13,9	-12,0	-3,2	-2,8	-3,0	-2,9	-3,1	-2,9	-2,8	0,1
			-10,9	-9,7	-2,2	-2,5	-2,7	-2,3	-2,5	-2,4	-2,3	0,0

Exportations par zone (en milliards d'euros)

		Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Variation T3-2025/T2-2025	
		2023	2024	2024				2025			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil		598,0	588,3	147,7	148,9	144,3	148,2	149,3	147,0	152,7	3,9%
Union européenne		331,0	316,7	79,4	80,1	78,4	79,1	79,2	80,1	82,6	3,1%
Pays tiers		267,0	271,6	68,3	68,8	65,9	69,1	70,1	66,9	70,1	4,8%
- Europe hors UE		80,2	80,7	19,9	20,8	20,0	20,2	22,4	20,6	21,1	2,4%
- Amérique		63,1	66,9	16,3	18,1	15,8	16,8	17,3	16,7	16,2	-2,9%
- Asie		76,8	77,0	20,7	18,9	18,3	19,3	18,2	17,0	18,6	9,9%
- Afrique		27,5	28,9	7,0	6,8	7,3	7,7	6,9	6,8	7,5	9,7%
- Proche et Moyen-Orient		15,5	15,4	3,7	3,6	3,7	4,3	4,7	5,0	5,5	10,4%
Divers et non déterminé		3,9	2,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,7	1,0	55,0%

Importations par zone (en milliards d'euros)

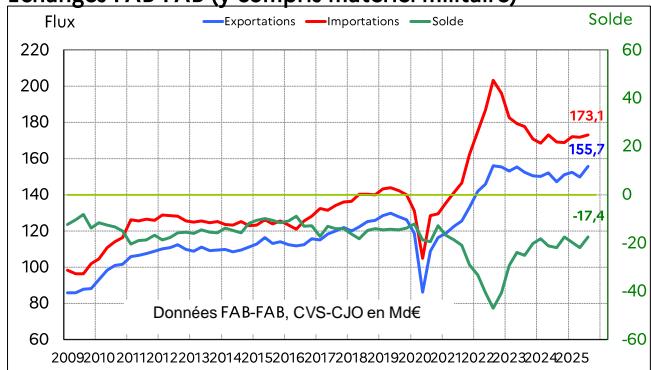
		Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Variation T3-2025/T2-2025	
		2023	2024	2024				2025			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil		720,6	686,9	170,4	175,3	171,2	170,7	174,4	173,9	175,5	0,9%
Union européenne		376,7	352,0	89,4	91,8	86,3	84,7	85,9	87,1	89,1	2,3%
Pays tiers		343,9	334,9	81,0	83,5	84,9	86,0	88,5	86,8	86,4	-0,6%
- Europe hors UE		69,7	70,9	17,5	17,9	17,2	18,4	18,9	17,3	18,1	4,4%
- Amérique		68,9	68,6	16,9	16,9	17,4	17,5	19,2	19,0	18,8	-1,0%
- Asie		135,5	129,9	30,8	32,1	33,6	33,6	33,6	33,8	33,4	-1,0%
- Afrique		36,7	35,1	8,2	9,0	9,0	9,0	8,9	9,3	8,2	-11,6%
- Proche et Moyen-Orient		14,8	12,3	3,2	3,2	3,1	2,8	2,9	2,6	2,9	10,1%
Divers et non déterminé		18,4	18,2	4,4	4,5	4,7	4,7	5,0	4,9	5,0	2,2%

Soldes par zone (en milliards d'euros)

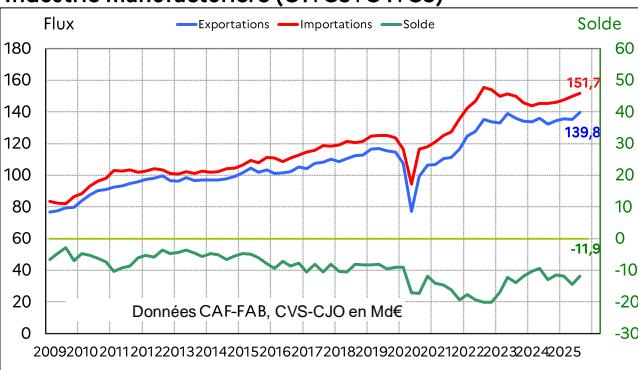
		Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Variation T3-2025/T2-2025	
		2023	2024	2024				2025			
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil		-122,6	-98,6	-22,7	-26,4	-26,9	-22,6	-25,1	-27,0	-22,8	4,2
Union européenne		-45,7	-35,3	-10,0	-11,7	-7,8	-5,6	-6,7	-7,0	-6,5	0,5
Pays tiers		-76,9	-63,3	-12,6	-14,7	-19,1	-16,9	-18,4	-20,0	-16,3	3,7
- Europe hors UE		10,5	9,8	2,4	2,9	2,9	1,8	3,5	3,3	3,0	-0,3
- Amérique		-5,8	-1,7	-0,6	1,1	-1,6	-0,7	-1,9	-2,3	-2,5	-0,3
- Asie		-58,7	-52,9	-10,2	-13,2	-15,3	-14,2	-15,4	-16,8	-14,8	2,0
- Afrique		-9,2	-6,2	-1,2	-2,1	-1,6	-1,3	-2,0	-2,5	-0,7	1,7
- Proche et Moyen-Orient		0,8	3,1	0,6	0,4	0,6	1,5	1,8	2,4	2,7	0,3
Divers et non déterminé		-14,5	-15,4	-3,7	-3,8	-4,0	-4,0	-4,4	-4,2	-3,9	0,3

PRODUITS

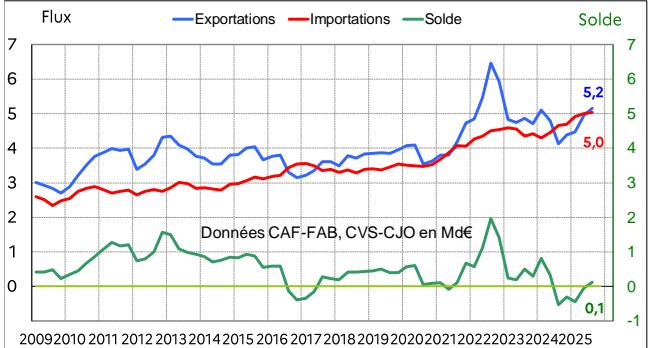
Échanges FAB-FAB (y compris matériel militaire)



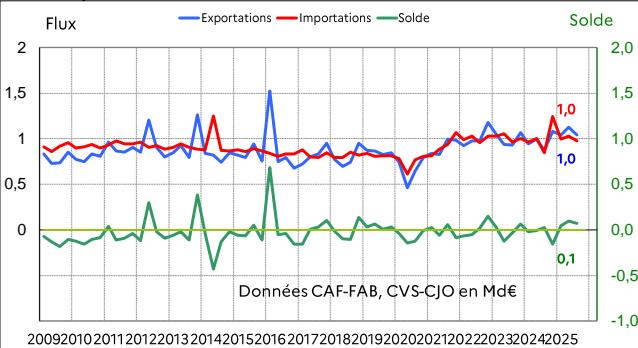
Industrie manufacturière (C1+C3+C4+C5)



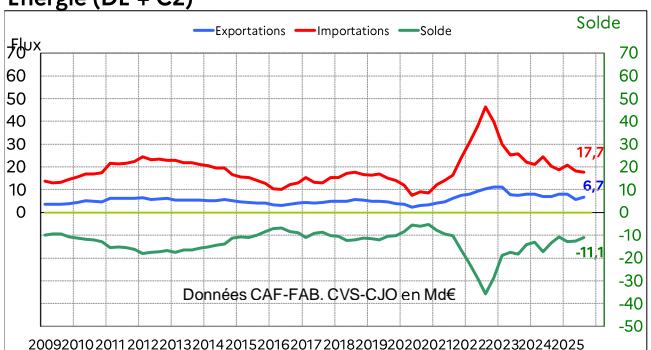
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (AZ)



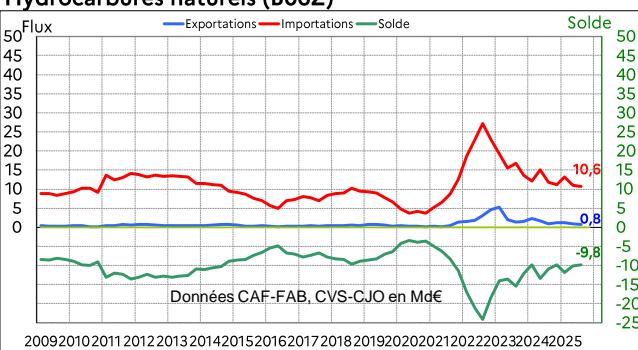
Autres produits (JZ+MN+RU)



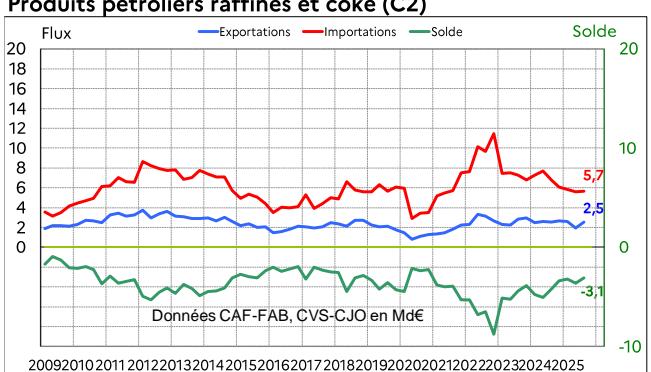
Énergie (DE + C2)



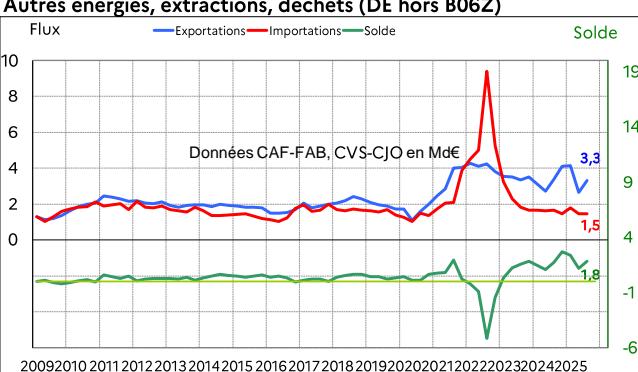
Hydrocarbures naturels (B06Z)



Produits pétroliers raffinés et coke (C2)

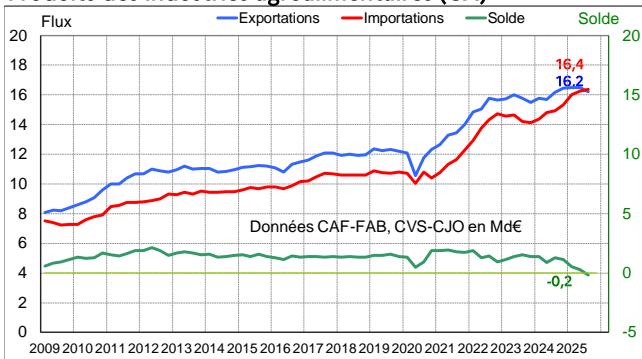


Autres énergies, extractions, déchets (DE hors B06Z)

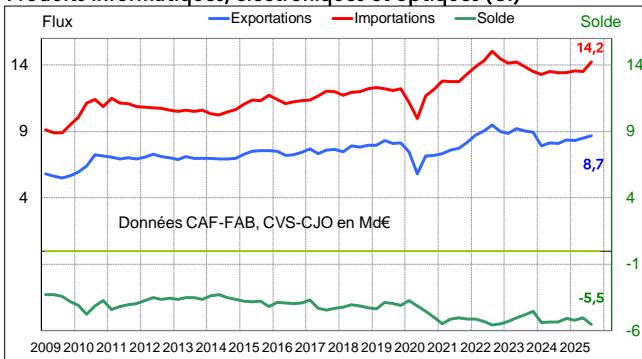


PRODUITS MANUFACTURÉS (Détail des nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la CPF - A17)

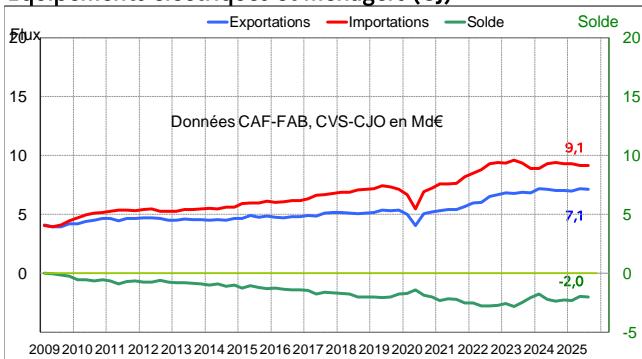
Produits des industries agroalimentaires (CA)



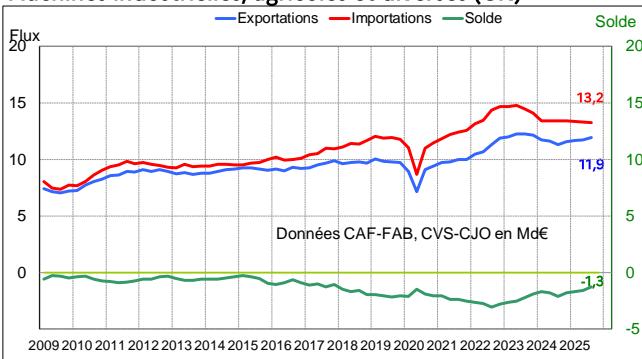
Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)



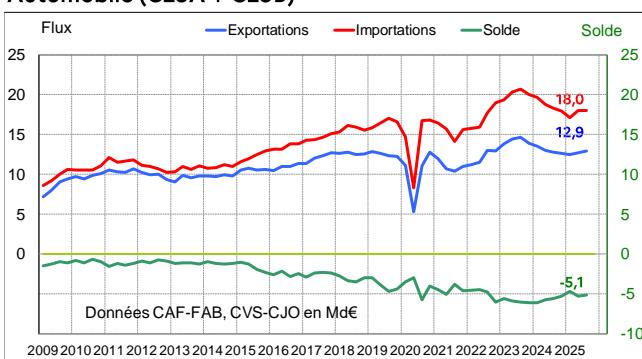
Équipements électriques et ménagers (CJ)



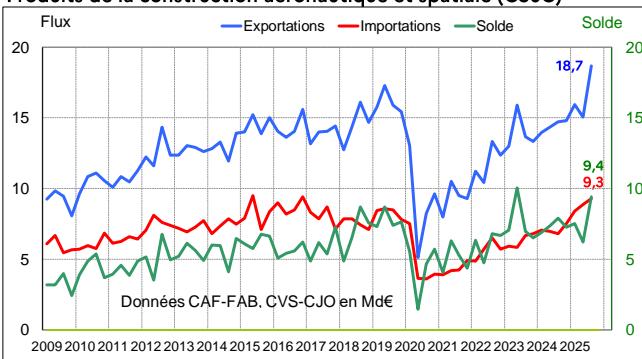
Machines industrielles, agricoles et diverses (CK)



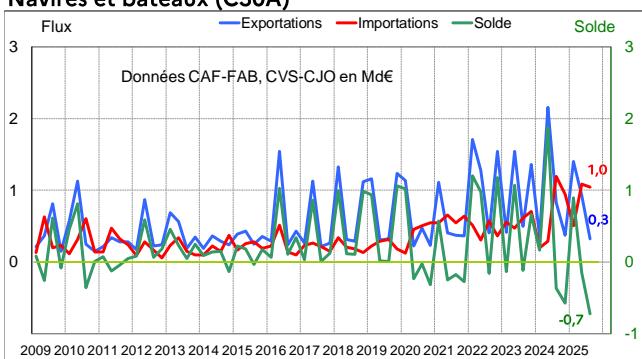
Automobile (C29A + C29B)



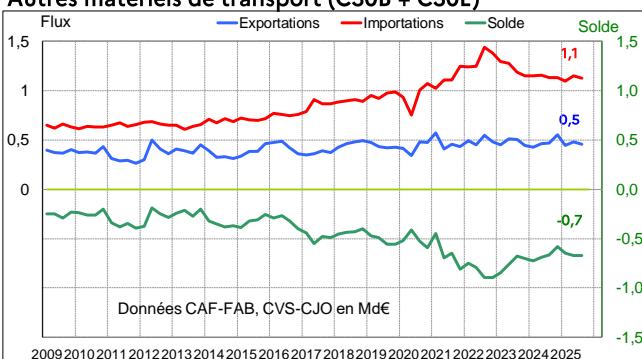
Produits de la construction aéronautique et spatiale (C30C)



Navires et bateaux (C30A)

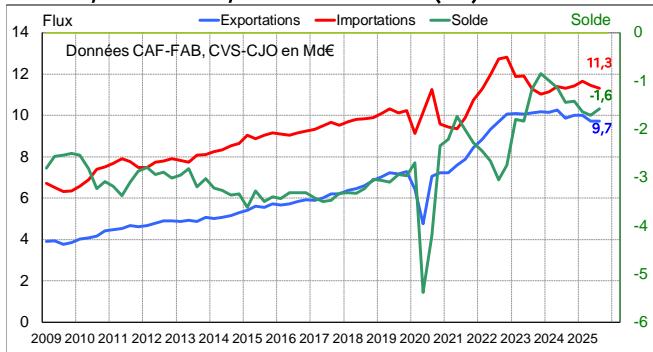


Autres matériels de transport (C30B + C30E)

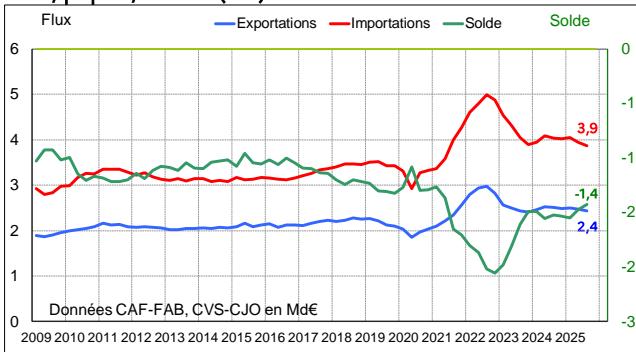


PRODUITS MANUFACTURÉS (Détail des nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la CPF - A17)

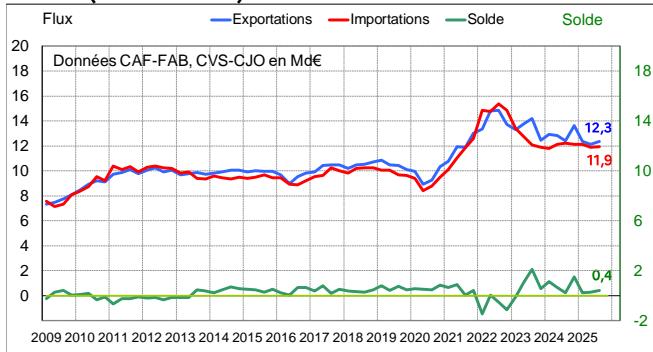
Textiles, habillement, cuir et chaussures (CB)



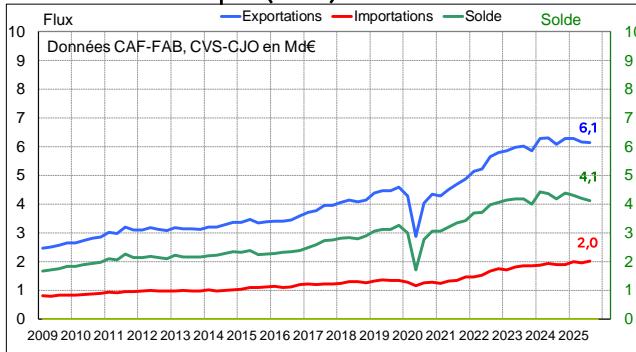
Bois, papier, carton (CC)



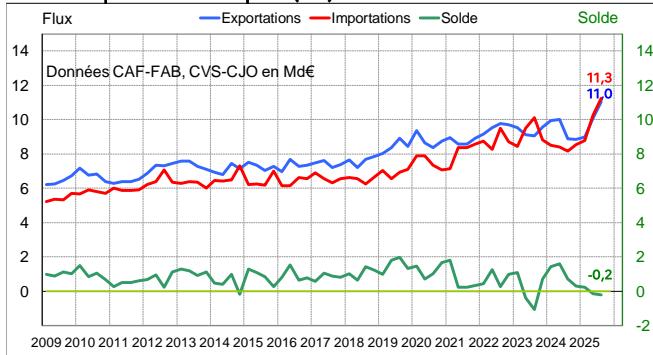
Chimie (C20A + C20C)



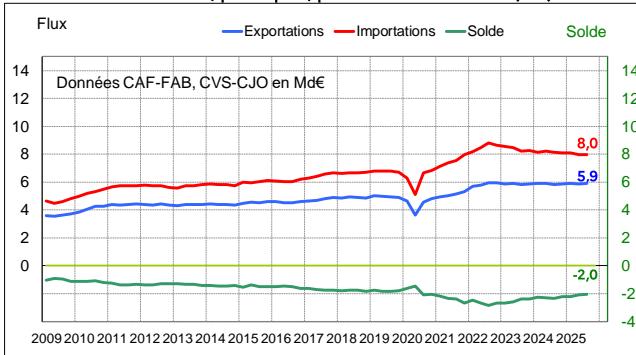
Parfums et cosmétiques (C20B)



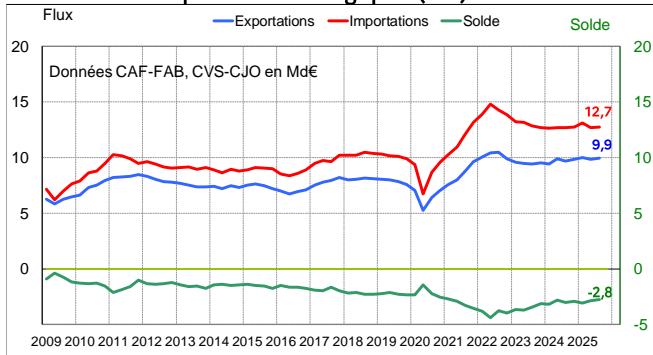
Produits pharmaceutiques (CF)



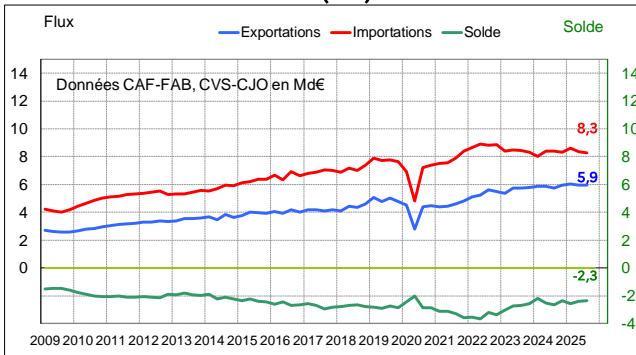
Produits en caoutchouc, plastiques, produits minéraux div. (CG)



Produits métalliques et métallurgiques (CH)

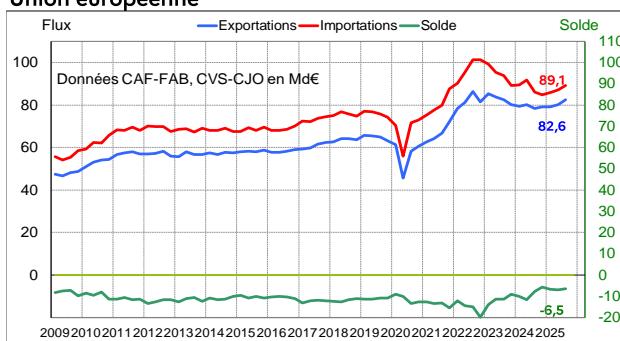


Produits manufacturés divers (CM)

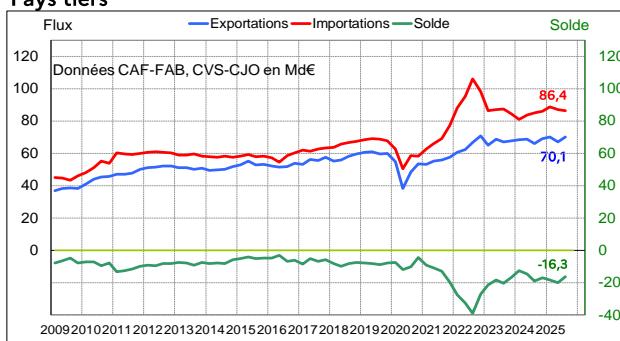


ZONES GÉOGRAPHIQUES

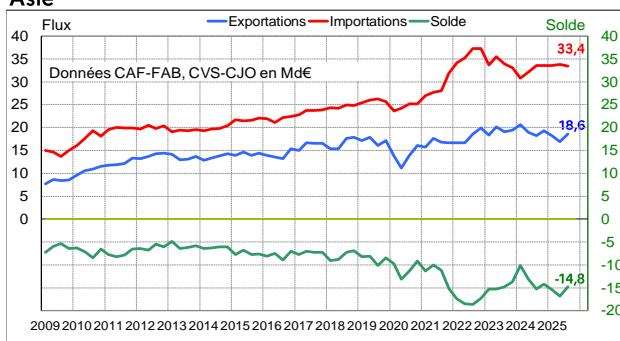
Union européenne



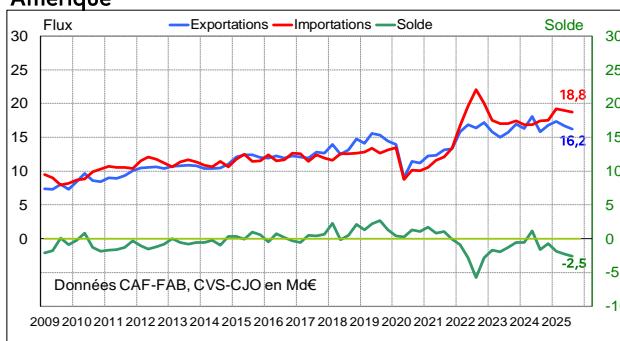
Pays tiers



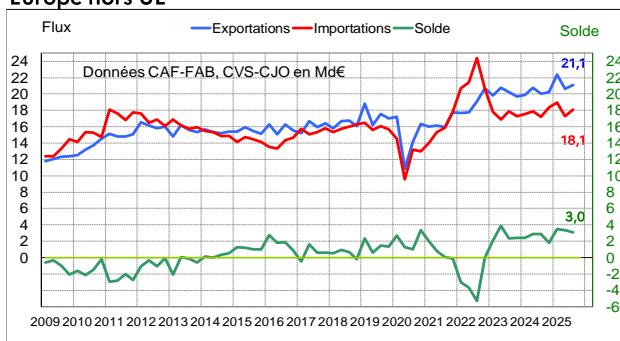
Asie



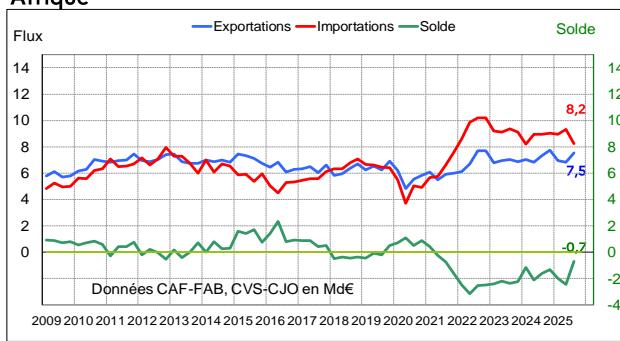
Amérique



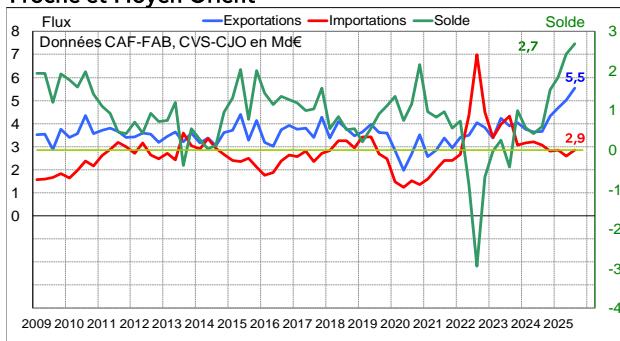
Europe hors UE



Afrique



Proche et Moyen-Orient



Les données sont en milliards d'euros (Md€).

L'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres.

Pour plus de précisions méthodologiques, aller sur <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Pour accéder aux séries chronologiques détaillées citées en analyse, se reporter à la rubrique « Synthèse & Indicateurs » du site « Le Chiffre du commerce extérieur » (<https://lekiosque.finances.gouv.fr>)

Directrice de la publication: Ketty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef: Julien DERROYON

Rédaction: Roxane JOURDAIN, Camille NAVEL et Renaud VIGNE

Département des statistiques et des études du commerce extérieur - 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : diffusion.stat@ douane.finances.gouv.fr

ISSN 2402-6948 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date



Statistique publique
du commerce extérieur



DOUANES
& DROITS
INDIRECTS